

RENFORCEMENT DU SYSTÈME
MÉDIATIQUE EN ALGÉRIE
**Le ministre
de la Communication
souligne
l'importance
de la formation**

P 16

LES PORTS ALGÉRIENS À L'HEURE
DE LA PERFORMANCE

Cap sur la modernisation et l'efficacité

Portée par une dynamique économique affirmée et une volonté politique de transformation, la filière portuaire algérienne poursuit sa mutation. Entre performances records, numérisation avancée et investissements colossaux, une nouvelle ère s'annonce pour le transport maritime national, au service de la diversification des exportations. P 3



LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
L'A SOULIGNÉ À L'OUVERTURE
DU SALON «TEXTILE-EXPO»
**«Le secteur du textile
et du cuir connaît une
dynamique accélérée»**

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé, avant-hier à Alger, que le secteur du textile et du cuir connaît "une dynamique accélérée", susceptible de combler les besoins du marché en produits locaux et de réduire la facture d'importation dans ce domaine.

P 2

5G, FIBRE OPTIQUE,
TÉLÉPHONIE MOBILE ET
INTERNET

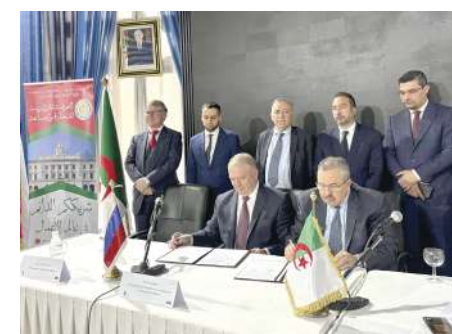
**Les grands chantiers
du ministère des
Télécommunications**

Dans un contexte national marqué par une profonde mutation numérique, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présenté les grands chantiers en cours dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, lors du forum d'El Moudjahid consacré à la transformation digitale. Sa vision repose sur trois piliers majeurs : l'équité territoriale, la rationalité technologique et la souveraineté numérique.

P 5

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-
RUSSE

**Signature d'un accord
et d'un mémorandum
d'entente**



L'Algérie et la Russie renforcent leur coopération. Deux accords importants ont été signés hier à Alger, en marge de la tenue d'un forum d'affaires algéro-russe, organisé au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex) par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

P 5

15 ÉDITION DU SALON "KHOTWA TOUR"

**Plus de 180 exposants
attendus à Oran** P 2

FORUM DES CENTRES DE RECHERCHE,
DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION DES
PAYS DE L'APPO

**L'Algérie prête à
soutenir les pays africains
membres** P 5

MÉTAUX PRÉCIEUX

**L'or franchit la barre
symbolique des 3.500
dollars l'once** P 4

15 ÉDITION DU SALON "KHOTWA TOUR"

Plus de 180 exposants attendus à Oran

Par R E.

Plus de 180 exposants sont attendus à la 15^e édition du salon "Khotwa Tour", qui fera escale à Oran les 29 et 30 avril, offrant ainsi aux jeunes l'opportunité d'explorer des perspectives de formation et d'emploi, ont indiqué, mardi, les organisateurs. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour la jeunesse algérienne en quête de nouvelles opportunités éducatives et professionnelles, réunissant trois thématiques principales : l'entrepreneuriat, la gestion de carrière et de parcours de formation, ainsi que les études supérieures, selon la même source. Cette édition offrira un espace permettant aux visiteurs de rencontrer des experts en formation, tant au niveau national qu'international, de découvrir des programmes de soutien à l'entrepreneuriat, en plus de nombreuses opportunités de formation et de recrutement, est-il précisé. Organisé par l'agence de communication Khotwa Events, l'événement réunira des universités, des écoles, des instituts, des organismes de recrutement, des startups, des entreprises innovantes et tous les professionnels impliqués dans le développement de la jeunesse et du secteur éducatif et formatif. Des conférences et ateliers pratiques animés par des experts seront organisés pour fournir aux jeunes des conseils concrets pour construire leur avenir, ainsi que des expositions et formations gratuites à leur intention. La manifestation se déroule sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Le salon " Khotwa Tour " célèbre son 10 anniversaire, cette année, et visitera quatre wilayas, selon les organisateurs. Le salon débuttera à Tizi-Ouzou, le 24 avril, puis se tiendra à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger les 26 et 27 avril, avant d'arriver à la médiathèque d'Oran, les 29 et 30 avril, pour se clôturer au Palais de la Culture de Tlemcen, le 1 mai, a-t-on ajouté.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE L'A SOULIGNÉ À L'OUVERTURE DU SALON «TEXTYLE-EXPO»

«Le secteur du textile et du cuir connaît une dynamique accélérée»

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé, avant-hier à Alger, que le secteur du textile et du cuir connaissait "une dynamique accélérée", susceptible de combler les besoins du marché en produits locaux et de réduire la facture d'importation dans ce domaine.

Synthèse R E.

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Mokhtar Bourouina, à l'ouverture de la 8^e édition du Salon international du textile, habillement, cuir et équipements «Textyle-expo» au Plais des expositions, M. Sifi a souligné que le Gouvernement œuvrait à concrétiser une feuille de route pour la relance du secteur basée sur une série de mesures, dont l'élaboration de guides pour les intrants en vue d'intégrer la chaîne de valeur du secteur du textile et du cuir, en sus de l'élaboration de guides pour les extrants de la production et le contrôle des importations. La feuille de route englobe également l'amélioration de l'infrastructure de base dans les zones industrielles, la valorisation des dé-

chets de textile et de cuir et la relance des industries innovantes dans les deux branches, outre l'investissement dans les ressources humaines et le développement des compétences à travers la formation et la recherche, ajoute le ministre. Il a rappelé, dans ce sens, le pôle d'excellence créé dans la wilaya de Bouira en vue de promouvoir les filières du textile et du cuir, avec pour objectif de répondre aux besoins du marché national. Lors de la conférence organisée à l'ouverture du salon, le conseiller international du secteur, M. Mohamed Saïoud, a affirmé, dans son intervention, que les déchets plastiques constituaient une matière première prometteuse, pouvant être exploitée dans l'industrie textile, notamment à travers la production de fibres de polyester pouvant être associées au coton, ce qui permet non seulement de pré-

server la qualité du produit final, mais également de réduire les coûts liés à l'importation. Le salon a connu une participation remarquable de producteurs algériens issus de plusieurs wilayas, parmi lesquels des entreprises spécialisées dans la production de vêtements prêts-à-porter, de linge de maison, de vêtements médicaux, d'accessoires de couture, ainsi que de machines à coudre et d'équipements destinés à la fabrication de matières premières. Selon les organisateurs, l'événement réunit quelque 200 exposants, dont 60 entreprises algériennes et 140 entreprises étrangères en provenance de pays "leaders" dans ce domaine, à l'instar de la Chine et de la Turquie. Ce salon constitue une opportunité pour les opérateurs économiques de nouer de nouveaux partenariats commerciaux et d'évaluer le marché algérien dans ce secteur.

NUMÉRISATION

La «CACOBATPH» lance le service «Agence virtuelle»

Par R E.

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a lancé, lundi à Alger, le service "Agence virtuelle" conçue à l'aide de l'intelligence artificielle, dans le but de se rapprocher de ses affiliés et de simplifier toutes les démarches. Ce service, mis à disposition par la CACOBATPH au profit des travailleurs et des employeurs des secteurs du BTPH, permet une interaction "simplifiée et efficace" avec les services de la caisse et vise à faciliter l'accès aux prestations et consultations, sans avoir à se déplacer aux agences régionales ou de wilayas réparties à travers le ter-

ritoire national. A l'occasion du lancement de ce service, le chef de cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mokdad Thabet a affirmé que cette initiative représente "un saut qualitatif" dans le processus de transformation numérique, et vise à simplifier les procédures administratives et l'accès aux services de la Caisse, ce qui traduit la volonté du secteur de fournir "un service public intelligent et efficace, rapprochant l'administration du citoyen". Il a aussi indiqué que "cette initiative pionnière", qui entre dans le contexte de la mise en œuvre de la vision stratégique de l'Etat en matière de numérisation, s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que de la

concrétisation du programme du Gouvernement pour "l'obtention d'une administration moderne fondée sur la transparence, l'amélioration de la qualité des services et la performance dans la gestion des affaires publiques". Dans le cadre de la numérisation globale du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, le responsable a évoqué "le développement de plus de 127 services électroniques intégrés, l'activation de la carte Chifa virtuelle au profit des étudiants, le lancement de la deuxième génération de carte intelligente pour tous les assurés sociaux, et la numérisation de plus de 87 services au niveau des caisses de sécurité sociale, en sus du lancement d'une nouvelle plateforme numérique dans

le secteur de l'emploi, en adéquation avec les attentes des jeunes et les exigences du marché du travail". Pour sa part, le directeur général de la CACOBATPH, Abdelmadjid Chekakri a souligné que le lancement du service d'Agence virtuelle permettra aux affiliés de la Caisse, travailleurs ou employeurs, d'accéder aux différents services proposés, ajoutant que ce service a été créé en coordination avec une start-up ayant obtenu les labels "projet innovant" et "start-up", au près du ministère de l'Industrie et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. A cette occasion, il a rappelé que la Caisse compte actuellement 56 entreprises actives, en sus de 770.000 travailleurs déclarés à travers les 58 wilayas.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LES PORTS ALGÉRIENS À L'HEURE DE LA PERFORMANCE

Cap sur la modernisation et l'efficacité

Portée par une dynamique économique affirmée et une volonté politique de transformation, la filière portuaire algérienne poursuit sa mutation. Entre performances records, numérisation avancée et investissements colossaux, une nouvelle ère s'annonce pour le transport maritime national, au service de la diversification des exportations.

Par Mourad A.

La réforme portuaire représente un tournant stratégique dans l'histoire des ports algériens. Aujourd'hui, ses effets sont visibles non seulement dans les chiffres, mais aussi dans l'organisation du travail et la reconnaissance internationale des infrastructures. En 2023, les exportations algériennes hors hydrocarbures ont franchi un seuil historique de plus de 5 milliards de dollars, là où elles ne représentaient que quelques millions par le passé. Pour 2024 et 2025, l'ambition est clairement de dépasser les 7 milliards de dollars. Le trafic global dans les ports algériens en 2023 a atteint 126 millions de tonnes, dont 60 millions de tonnes hors hydrocarbures. Pour 2024, ce volume est prévu pour atteindre 130 millions de tonnes, avec une croissance de 3 %, dont 65 millions de tonnes hors hydrocarbures, soit une hausse de 8 %. « Ces chiffres témoignent clairement de la vitalité croissante du commerce extérieur hors pétrole », a souligné Mohamed Karim Eddine Harkati, président-directeur général de SERPORT, lors de son passage sur la « Chaîne I » de la radio nationale. L'évolution des conteneurs illustre également cette dynamique. En 2023, 1,5 million de conteneurs ont été traités, et cette tendance se poursuit. Au premier trimestre 2024, 429 000 conteneurs ont été traités, et en 2025, le chiffre devrait atteindre 483 983, marquant ainsi une progression de plus de 12 %. Le plan d'investissement 2024-2025 du groupe SERPORT, avec une enveloppe de 29 milliards de dinars, vise à moderniser les équipements portuaires. Cette initiative

permettra l'acquisition de grues, chariots élévateurs, scanners et autres matériels de manutention de dernière génération. L'objectif est d'améliorer l'efficacité logistique, de réduire les délais de traitement des marchandises et de limiter les pénalités liées aux retards. Ces enjeux sont d'autant plus cruciaux dans un environnement de concurrence régionale croissante. En parallèle, des projets d'infrastructure d'envergure sont en cours. À Jijel, le port de DjenDjen se transforme en un hub régional stratégique, capable de recevoir des navires de plus de 14 000 conteneurs, avec une capacité annuelle prévue de 2 millions de conteneurs. À Annaba, la construction d'un quai de 1 600 mètres permettra d'accueillir des navires de grande capacité dans le cadre du projet d'exportation du phosphate. À Arzew, l'extension de la capacité portuaire de 4 millions de tonnes et la création d'un centre de maintenance navale visent à réduire la dépendance aux services étrangers. « Cette dynamique d'investissement illustre notre volonté de faire des ports algériens des plateformes compétitives à l'échelle internationale », a précisé M. Harkati. Dans un autre registre, les ports algériens ont démontré leur efficacité dans des opérations d'intérêt public, comme celle lancée pour l'Aïd al-Adha. Sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une vaste opération d'importation de moutons à prix abordables a été mise en place pour répondre à la demande des citoyens pendant la fête. Grâce à une coordination parfaite entre les ministères des Transports, de l'Agriculture, les Douanes et la société LogiTrans, les moutons ont été rapidement acheminés des na-

vires vers des camions spécialisés, avant d'être envoyés dans des zones de quarantaine sanitaire. Le port d'Alger a accueilli deux cargaisons majeures : la première avec près de 15 000 têtes, suivie d'une seconde de plus de 11 000, et une troisième cargaison est attendue en fin de semaine. Cette logistique fluide a impliqué plusieurs ports à travers le pays, d'Annaba à Gha-zaouet, en passant par DjenDjen, Béjaïa, Skikda, Mostaganem et Oran, à l'exception du port d'Arzew, réservé aux activités pétrolières. « Cette opération illustre parfaitement notre capacité à réagir vite, efficacement, et au service du citoyen », a déclaré Mohamed Karim Eddine Harkati. Sur un autre plan, le secteur portuaire a également montré sa réactivité grâce à une série de réformes structurelles mises en œuvre sous la supervision du ministère des Transports. Depuis février dernier, six ports clés (Alger, Annaba, DjenDjen, Béjaïa, Mostaganem et Oran) fonctionnent désormais 24 heures sur 24. « Ce changement a permis de réduire considérablement les délais de traitement tout en offrant aux exportateurs un service continu et plus compétitif. Certaines taxes portuaires ont même été réduites de jusqu'à 50 % pour encourager l'export », a souligné M. Harkati. Ces réformes visent à positionner l'Algérie comme un carrefour logistique stratégique entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. « Ce que nous construisons aujourd'hui, ce sont les fondations d'un commerce extérieur plus fort, plus diversifié, plus agile. Les ports ne sont plus de simples points de passage ; ce sont des moteurs de croissance », a conclu le PDG de SERPORT.

GUICHETS AUTOMATIQUES Installation de 600 nouveaux GAB

Par M. A.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présenté, lors de son intervention au Forum « El Moudjahid », une série de mesures concrètes visant à améliorer la disponibilité et la performance des guichets automatiques de billets (GAB) à travers le territoire national. Ces actions s'inscrivent dans la dynamique globale de modernisation des services publics, avec une attention particulière portée à la continuité du service pour les citoyens. Le ministre a annoncé le lancement d'une vaste opération de maintenance qui a permis de remettre en service 500 GAB en panne, contribuant ainsi à porter le taux de disponibilité des appareils à plus de 97 %. « Des instructions fermes ont été données pour garantir l'approvisionnement régulier de ces guichets en liquidités, y compris en dehors des horaires d'ouverture classiques », a précisé M. Zerrouki. Dans le prolongement de cette initiative, 600 nouveaux GAB ont été installés au cours des deux derniers mois, dans le but de renforcer la couverture nationale et d'assurer une meilleure accessibilité aux services bancaires, notamment dans les zones à forte affluence ou éloignées des centres urbains. L'impact de ces mesures a été particulièrement visible durant le mois de Ramadan, période où la demande en liquidités est traditionnellement très élevée. « Grâce à ces efforts, nos concitoyens ont pu retirer leurs fonds dans des conditions optimales », a déclaré le ministre, soulignant que plus de 15 millions d'opérations de retrait ont été effectuées via les GAB pendant ce mois sacré, représentant 60 % du total des retraits effectués. Ces avancées traduisent une volonté claire du ministère de déployer un service public moderne, fiable et accessible, s'appuyant sur les technologies numériques pour améliorer le quotidien des Algériens. En renforçant le réseau de guichets automatiques, en assurant leur disponibilité permanente et en veillant à leur approvisionnement régulier, le ministère s'inscrit dans une logique de transformation durable, visant à restaurer la confiance des usagers et à simplifier l'accès aux services financiers de base.

5G, FIBRE OPTIQUE, TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET

Les grands chantiers du ministère des Télécommunications

Par M. A.

Dans un contexte national marqué par une profonde mutation numérique, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présenté les grands chantiers en cours dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, lors du forum d'El Moudjahid consacré à la transformation digitale. Sa vision repose sur trois piliers majeurs : l'équité territoriale, la rationalité technologique et la souveraineté numérique. L'un des axes majeurs concerne l'expansion de la fibre optique. Avec plus de 265 000 km déjà déployés à travers le territoire, l'Algérie s'approche symboliquement de la distance Terre-Lune, estimée à environ 300 000 km. Une comparaison forte utilisée par le ministre pour illustrer l'ampleur des efforts engagés : « C'est un chiffre qui parle à tout le monde. C'est la preuve que l'État agit concrètement, même dans les zones les plus reculées ». À Tamanrasset, par exemple, un village de moins de 500 habitants a été rac-

cordé à la fibre dans le cadre du service universel, confirmant la volonté de désenclaver numériquement toutes les régions, sans exception. L'objectif affiché est ambitieux : atteindre une couverture totale du territoire d'ici à 2025. Toutefois, sur les 4,3 millions de lignes déployées, seules 2 millions sont actuellement actives. Le ministre a attribué ce décalage à une certaine résistance au changement, mais aussi à un manque de main-d'œuvre qualifiée. « Installer la fibre, ce n'est pas tirer du cuivre. C'est un métier de précision, qui prend du temps et demande de la formation », a-t-il expliqué. Sur le plan de la téléphonie mobile, l'Algérie enregistre aujourd'hui un des taux de pénétration les plus élevés du continent, avec 52 millions d'abonnés pour 48 millions d'habitants. Une performance rendue possible grâce à une politique tarifaire volontairement accessible. « Le coût moyen est passé de 40 dollars en 2003 à 2 dollars aujourd'hui. C'est une démocratisation massive de l'accès au mobile », a rappelé Sid Ali Zerrouki. Cependant, il reste des défis à relever : environ 15 % des abonnés utilisent

encore des cartes SIM 3G, ce qui limite leur accès aux services de dernière génération. Le ministre a insisté sur l'importance de renouveler les équipements et de sensibiliser les usagers à ces évolutions nécessaires. Concernant le lancement de la 5G, il a tenu à rassurer : l'Algérie n'est pas en retard, mais avance avec prudence. Le pays a choisi d'appréhender des erreurs commises ailleurs, où certains se sont précipités sans préparation suffisante. Le cahier des charges sera finalisé dans les deux semaines à venir, avec un déploiement prévu pour le second semestre 2025. La 5G, a-t-il précisé, ne sera pas introduite pour un simple confort de navigation sur les réseaux sociaux. « Ce n'est pas pour scroller sur TikTok. C'est une technologie conçue pour des usages critiques comme la chirurgie à distance, l'industrie ou la recherche », a-t-il souligné, évoquant le cas concret d'un chirurgien opérant à distance qui avait exprimé le besoin d'une meilleure connectivité. « Nous avons agi immédiatement ». Parallèlement, le programme de connexion des zones reculées progresse de façon signi-

ficative. Ces localités, souvent jugées non rentables par les opérateurs, font pourtant l'objet d'un effort particulier. Sur les 1 400 sites identifiés, 70 % devraient être opérationnels d'ici septembre 2025. Une deuxième phase, visant à ajouter 1 000 nouveaux sites, est déjà en cours d'étude. Le ministre reconnaît les contraintes économiques de cette démarche, notamment pour des villages ne comptant que quelques dizaines d'habitants, mais affirme avec force : « La sécurité ou la vie d'un citoyen peut dépendre d'un simple appel. Nous avons une obligation morale et stratégique de connecter tout le pays ». Dans cette logique de modernisation maîtrisée, plusieurs chantiers techniques sont également en cours, notamment la libération de la bande 2600 MHz, le refarming des réseaux 2G et 3G, l'optimisation des fréquences existantes, ainsi qu'un plan de vente d'accès à la fibre. « Nous avançons avec méthode. La technologie évolue vite, mais il est de notre responsabilité d'en maîtriser les enjeux sécuritaires, économiques et sociaux », a-t-il conclu.

PROJET DE LANCEMENT DES INSTANCES NATIONALES DE L'IMPORTATION ET DE L'EXPORTATION

Le ministre Rezig préside une réunion de coordination

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée à l'examen du projet de lancement des instances nationales chargées de l'importation et de l'exportation devant être installées et activées "dans un délai d'un mois" conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Tenue au siège du ministère avec la participation de représentants des secteurs ministériels, instances et établissements concernés, ainsi que de représentants du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), cette réunion élargie de coordination a permis de passer en revue et d'examiner les volets organisationnels et techniques liés au projet de lancement de l'instance algérienne de l'importation et de l'instance algérienne de l'exportation, selon un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Rezig a souligné que la décision du président de la République d'installer et d'activer ces deux instances "traduit la volonté politique, au plus haut niveau, de réorganiser les opérations d'importation et d'exportation de manière transparente, rigoureuse et proactive", précise la même source.

INDUSTRIE

Le ministre reçoit une délégation du groupe malaisien «Lion»

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, lundi, une délégation du groupe malaisien "Lion", conduite par son directeur exécutif, William Cheng pour s'enquérir de l'avancement des concertations autour de ses offres d'investissement en Algérie, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et ceux du complexe sidérurgique d'El Hadjar, selon la même source. La rencontre a été une occasion pour "s'enquérir de l'avancement des concertations autour des offres d'investissement proposées par le groupe malaisien dans plusieurs domaines, notamment les industries manufacturières et la sidérurgie, en sus de plusieurs projets productifs à valeur ajoutée répondant aux besoins du marché local et international", a-t-on ajouté. Le ministre a

affirmé à l'occasion, l'engagement du Gouvernement algérien à assurer un environnement d'investissement encourageant dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant avec les facilités accordées aux investisseurs étrangers, notamment en termes de simplification des procédures et d'amélioration du climat d'affaires. Il a insisté, en outre, sur "l'importance d'intégrer les matières premières locales dans le processus d'industrialisation, vu son impact direct sur l'augmentation de la valeur ajoutée et le renforcement de la souveraineté industrielle nationale", affirmant "l'impératif de préserver la main d'œuvre dans le cadre des projets proposés ce qui contribuera à créer un développement économique et social dans la région". De son côté, le président du groupe "Lion" a affirmé que son entreprise était "intéressée

de mener une expérience d'investissement réussie en Algérie", exprimant la disponibilité du groupe à proposer des offres concrètes dans les plus brefs délais, en coordination avec les parties techniques compétentes", conclut le communiqué.

MONNAIE
Le dollar flanche après les attaques de Trump envers la Fed

Le dollar reculait franchement lundi contre plusieurs monnaies, plombé par les tensions persistantes entre l'administration Trump et la banque centrale américaine (Fed). Vers 18H05 GMT, le billet vert perdait 1,04% par rapport à la monnaie unique, à 1,1512 dollar pour un euro. Plus tôt, le "buck" - autre surnom de la monnaie américaine - avait chuté jusqu'à 1,1573 pour un euro, soit plus de 1,50%. Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, lâchait 0,99%, à 98,39 points, un plus bas depuis avril 2022. Selon les analystes, le dollar chute alors que l'indépendance de la Fed est ouvertement remise en question. "Le dollar était déjà vulnérable. L'attaque contre l'indépendance de la Fed a été le dernier élément déclencheur", expliquent-ils. En outre, le dollar continue d'être miné par les incertitudes autour de la politique commerciale américaine. Valeur refuge par excellence, l'or a, encore une fois, enregistré un plus haut historique lundi. Le métal jaune s'est hissé à un nouveau record, à 3.430 dollars l'once, avant de reculer légèrement.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Le ministre Zitouni préside une réunion technique

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi, une réunion technique consacrée à la phase d'analyse des données collectées dans le cadre du Recensement économique national, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres ainsi que de cadres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), a permis de passer en revue la méthodologie d'exploitation des données de base issues des résultats du Recensement économique national et d'expliquer les diffé-

rentes étapes pour atteindre les indicateurs stratégiques relatifs au fonctionnement du marché national, précise le communiqué. A cette occasion, M. Zitouni a souligné "l'importance de ces données pour ajuster avec précision et souplesse la politique commerciale nationale, et s'y appuyer afin de prendre des décisions efficaces". Il a également insisté sur "la nécessité d'accélérer l'analyse de ces données en vue de leur mise en exploitation, conformément aux orientations stratégiques du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la production nationale et à garantir un approvisionnement stable et durable du marché national", ajoute la même source.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L’or franchit la barre symbolique des 3.500 dollars l’once

Les cours de l'or ont atteint un record historique, mardi, franchissant la barre symbolique des 3.500 dollars. L'or au comptant a augmenté de 2,2 % à 3 493,41 dollars l'once, à 06h20 GMT, après avoir atteint un niveau record de 3 500,05 dollars l'once plus tôt dans la séance. Les contrats à terme sur l'or américain ont progressé de 2,3 % à 3 502,40 dollars. "Les investisseurs se sont largement détournés des actifs américains en raison des inquiétudes liées aux droits de douane et des tensions entre le président américain Donald Trump et le président de la Réserve fédérale Jerome Powell, ce qui a permis à l'or de rester en pole position pour tirer parti des difficultés du dollar", ont indiqué des analystes. Trump a réitéré lundi son appel à une baisse

immédiate des taux d'intérêt, avertissant que l'économie américaine pourrait connaître un ralentissement, tout en critiquant la position de Powell de maintenir les taux inchangés jusqu'à ce que l'impact des plans tarifaires de Trump sur l'inflation soit clair. L'or, considéré comme une valeur refuge en période d'incertitude économique, a progressé de près de 33 % depuis le début de l'année mais certains analystes avertissent qu'il pourrait y avoir un recul. Malgré cela, le métal jaune reste attractif en période d'incertitude. D'autres métaux précieux ont également progressé : l'argent au comptant a augmenté de 0,3 % à 32,80 dollars l'once, le platine a gagné 1,1 % à 972,20 dollars, tandis que le palladium a progressé de 2,2 % à 948,14 dollars.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية وإسعة الإستهلاك ليوم 20 أفريل 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Avril 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		المنتجات	
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	101	113	89	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	99	112	86	الطماطم	
	Oignon sec	66	74	58	البصل الجاف	
	Ail sec	646	728	564	الثوم الجاف	
	Carotte	77	87	67	الجزر	
	Navet	101	113	89	لفت	
	Petit pois	162	181	143	الجلبانة	
	Fève verte	94	106	82	الفول الاخضر	
	Courgette	98	112	85	الكوسة	
	Haricot vert	262	286	239	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	93	105	81	الخس		
Fruits frais	Orange	104	133	74	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	114	139	88	الليمون	
	Pomme locale	576	712	440	التفاح المحلي	
	Datte	546	684	408	التمر	
	Banane	555	584	526	الموز	
	Fraise	244	278	209	الفراولة	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1776	1913	1639	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	370	381	358	الدجاج	
	Œufs (Unité)	15	16	14	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	421,00	420,00	-0,24	-0,04	-0,83	8,10	7,14	1205	506 100,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	2200	3 080 000,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	2400,00	0,00	0,00	2,91	7,20	7,50	3737	8 968 800,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	2,58	1,32	12,10	5,43	19778	45 489 400,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,66	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-6,55	2,03	-	0	0,00

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE

Signature d’un accord et d’un mémorandum d’entente

L’Algérie et la Russie renforcent leur coopération. Deux accords importants ont été signés hier à Alger, en marge de la tenue d’un forum d’affaires algéro-russe, organisé au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex) par la Chambre algérienne de commerce et d’industrie (CACI).

Par Selma R.

Il s’agit d’un accord et d’un mémorandum d’entente conclus entre la Chambre algérienne de commerce et d’industrie (CACI), une filiale de la Safex, et leurs homologues russes, visant à soutenir les entreprises des deux pays dans les domaines de l’investissement et des échanges. Les deux accords ont été signés lors d’une cérémonie en marge des travaux du Forum d’affaires algéro-russe, organisé au Palais des expositions des Pins maritimes de la Safex, par la Chambre algérienne de commerce et d’industrie (CACI). L’accord de coopération entre la CACI et la Chambre de Commerce et d’Industrie de Russie a été signé respectivement par le président de la CACI, Kamel Hammenni et N. Katyrin, président de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Russie. S’agissant du mémorandum d’entente entre la filiale de la Safex (Société algérienne des foires et exportations), Algeria Exhibition et la société russe "Expocentre", il a été signé par le DG de la CACI, Chakib Kouidri, et le DG de la société

russe, Maxim Fateev. La cérémonie de signature de ces deux accords a vu la présence de l’ambassadeur russe en Algérie, Alexey Solomatine, du directeur de la Promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des représentants des ministères et institutions en charge des dossiers économiques des deux pays. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le président du conseil d’affaires russo-algérien, Ahmed Azimov, a indiqué que l’accord signé entre la CACI et son homologue russe vise à réactualiser l’accord signé en 2006 afin de le mettre au diapason des changements intervenus dans les deux pays en matière de conditions d’investissements et de coopération. L’objectif de cet accord, a-t-il mentionné, est de soutenir les échanges entre les entreprises des deux pays, notamment les PME, dans le cadre de la création d’un environnement favorable au partenariat. Quant au mémorandum d’entente entre la filiale de la Safex et la société russe Expocentre, il

visé à établir un partenariat entre les deux sociétés leaders dans le domaine d’organisation de foires et expositions dans les deux pays et à prendre en charge les entreprises algéro-russes en matière de participation à des événements communs. Le Forum algéro-russe a vu la participation d’un nombre important d’entreprises russes activant notamment dans les domaines de l’énergie et ressources naturelles, de l’industrie et développement technologique, de l’économie numérique et technologies de l’information, l’agro-industrie et sécurité alimentaire, santé et produits pharmaceutiques ainsi que la construction et infrastructure. Ce forum d’affaires a pour objectif de créer les conditions favorables au renforcement des relations économiques et commerciales algéro-russes et de générer des partenariats bilatéraux durables. Le programme du forum a été marqué par la tenue d’une séance plénière en présence d’officiels et de représentants institutionnels algériens et russes, suivie de rencontres B2B regroupant les opérateurs économiques des deux pays.

FABRICATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Le groupe chinois LONGI souhaite investir en Algérie

Par R E.

Le ministre d’Etat, ministre de l’Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, lundi, une délégation de l’entreprise chinoise LONGI spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, qui a exprimé l’intérêt du groupe à investir en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, la rencontre avec la délégation chinoise conduite par James Jin, président de l’entreprise pour la région Moyen-Orient, Afrique et Asie centrale, s’est déroulée en présence du secrétaire d’Etat auprès du ministre de l’Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ, ainsi que de cadres du ministère. Les participants à cette rencontre ont passé en revue les voies à même de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur et l’entreprise LONGI, notamment dans les domaines du développement des énergies nouvelles et renouvelables, évoquant les opportunités d’investissement dans les projets d’énergie solaire photovoltaïque, la technologie de l’hydrogène vert et le stockage de l’énergie en Algérie. A cette occasion, les représentants de l’entreprise chinoise ont présenté les dernières innovations et technologies utilisées dans la fabrication de panneaux solaires à haut rendement, ce qui "renforce la position de l’entreprise en tant que leader mondial dans ce domaine". La rencontre a porté également sur les possibilités de développer une industrie locale des panneaux solaires en Algérie, à partir des cellules photovoltaïques, en vue de renforcer le contenu local en matière d’énergies renouvelables et de conforter les aspirations de l’Algérie à devenir une plateforme industrielle et exportatrice, lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont discuté, en outre, de la possibilité d’établir des partenariats stratégiques avec les opérateurs locaux et les centres de recherche nationaux, afin de développer des solutions technologiques innovantes et d’intégrer les capacités de recherche et de développement dans le processus de fabrication, et partant atteindre un taux d’intégration nationale progressif et efficient dans cette industrie. La délégation chinoise a exprimé son "grand intérêt pour le marché algérien", soulignant "les perspectives prometteuses qu’offre le secteur des énergies renouvelables en Algérie, notamment au regard de la vision stratégique adoptée par l’Etat en vue de développer ses capacités de production et de renforcer la sécurité énergétique future", conclut le communiqué.

FORUM DES CENTRES DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION DES PAYS DE L’APPO

L’Algérie prête à soutenir les pays africains membres

Par Réda Hadi

Le Ministre d’État, ministre de l’Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, Mohamed Arkab, a présidé hier à Alger, l’ouverture de la deuxième édition du Forum des Centres de Recherche Scientifique, d’Innovation et de Développement Technologique des pays membres de l’Organisation Africaine des Producteurs de Pétrole(APPO). Cet événement s’est déroulé en présence du Secrétaire Général de l’APPO, Dr OmarFarouk Ibrahim, du Président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, ainsi que d’un parterre d’experts, chercheurs et représentants des pays membres. Dans son allocution d’ouverture, le Ministre d’État a salué l’importance de cet événement continental qui constitue une plateforme d’échange d’expertises et de renforcement de la coopération entre les pays africains dans les domaines de la recherche scientifique, de l’innovation et du développement technologique dans le secteur du pétrole et du gaz. Il a affirmé que l’Algérie, fidèle à ses engagements continentaux, œuvre à consolider des partenariats stratégiques

avec les pays africains, notamment dans le secteur de l’énergie, à travers le soutien aux projets de recherche et développement, et l’encouragement de la transition vers un modèle énergétique durable et intégré. Il a souligné que l’organisation de cette édition sous le thème « Innovation et coopération » reflète la volonté collective de bâtir des partenariats fondés sur le savoir et les meilleures pratiques, dans le but d’exploiter les ressources naturelles de manière responsable et efficiente, en particulier face aux défis climatiques et de transition énergétique. Dans ce contexte, le ministre a présenté les efforts déployés par la compagnie nationale Sonatrach, notamment dans le domaine de la recherche et du développement, avec l’enregistrement d’environ 30 brevets en seulement trois ans, ainsi que le lancement d’une quarantaine de projets de recherche, dont plus de 70 % sont concrétisés dans le cadre de partenariats nationaux et internationaux. Il a également évoqué les accords conclus avec sept universités algériennes pour la création de laboratoires de recherche mixtes et le renforcement des liens entre l’université et l’industrie, dans la perspective de soutenir la sécu-

rité énergétique nationale et africaine. En conclusion de son intervention, le Ministre d’État a réitéré l’engagement constant de l’Algérie à accompagner les pays africains dans les domaines de l’exploration, de la formation, de la fabrication locale et du partage de son expertise acquise sur plus de soixante ans, soulignant que l’innovation et la recherche scientifique constituent un pilier stratégique de la vision de l’Algérie pour le développement du secteur énergétique au service du continent africain. Pour sa part, le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé que si cet événement marque une étape essentielle dans l’engagement commun pour une exploitation responsable, durable et innovante des ressources énergétiques, l’Algérie est disposée activement à accompagner les pays africains dans les domaines de l’exploration, de la formation, de la fabrication locale, tout en plaidant pour des pôles d’excellence. Pour M. Hachichi, l’Afrique, riche en ressources hydrocarbures et talents, « se doit être un acteur majeur et visionnaire dans ce domaine ». Aujourd’hui plus que jamais, argumente le patron de Sonatrach, «la recherche et le dévelop-

pement sont au cœur des enjeux stratégiques de notre continent». En Algérie comme pour tous les pays du monde émergent, dit-il, «la R&D est devenue un des leviers les plus importants pour le développement, l’efficacité et l’efficience ». Organisé sous le signe de l’innovation et de la coopération, ce forum vise à renforcer les capacités technologiques des pays membres et à jeter les bases d’une collaboration plus renforcée pour une exploitation responsable, efficiente et durable des ressources hydrocarbures africaines. Au cœur des priorités de cet événement figurent la promotion du partage des bonnes pratiques, l’établissement des synergies entre les acteurs du secteur du pétrole et du gaz et la création de véritables pôles d’excellence technologiques et scientifiques au sein des pays membres de l’APPO dans le continent africain. Trois axes prioritaires sont mis en avant, lors de forum : « Le développement de technologies adaptées aux réalités du continent ; le renforcement des compétences locales à travers le knowledge management et le transfert du savoir et savoir-faire et l’intégration des exigences environnementales dans les stratégies d’exploitation».

SAÏDA

600 logements publics locatifs en cours de réalisation

Les travaux de réalisation de 600 logements de la formule public locatif sont en cours dans la ville de Saïda, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Ce quota de logements, en cours de réalisation dans la zone de Ain Zarka, se répartit en 300, 160 et 140 unités, sachant que le taux d'avancement des travaux varie entre 20 % et 60 %, avec un délai de livraison fixé à 18 mois, précise la même source. Le directeur de l'OPGI, Abderrahmane Djebbari, lors de sa récente visite d'inspection sur les chantiers de ces logements, dont la réalisation a débuté mi-2024, a insisté sur la nécessité de renforcer les chantiers de construction en main-d'œuvre, de respecter les normes de qualité, ainsi que de livrer le projet dans les délais contractuels, selon la même source. A noter que la ville de Saïda bénéficie d'un programme de logements publics locatifs comprenant 12.688 unités, dont 9.188 ont déjà été réceptionnées, tandis que le reste est en cours de réalisation. Pour rappel, la wilaya a bénéficié, mi-2024, d'un nouveau quota de 2.000 logements de la même formule, dans le cadre d'un programme additionnel, dont les travaux ont été lancés dans différentes communes.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers la réalisation d'une centrale photovoltaïque dans la commune d'El Euch

Une centrale photovoltaïque sera prochainement réalisée dans la commune d'El Euch, sud de Bordj Bou Arreridj, en vue de renforcer le secteur de l'énergie dans la wilaya, a indiqué, lundi, le directeur de l'Energie, Salim Boulkercha.

La centrale solaire de 80 mégawatts, destinée à améliorer les conditions de vie des citoyens et relancer l'économie locale, sera réalisée sur une superficie de 160 hectares moyennant un investissement public de 8,04 milliards de dinars, a affirmé le responsable. Les travaux de cet "important projet", qui inscrit dans le cadre de l'orientation nationale vers les énergies renouvelables et de la diversification des sources d'énergie, ainsi que du renforcement des équipements de base pour la sécurité énergétique de la région sud de la wilaya, seront lancés "prochainement", a indiqué M. Boulkercha, précisant que l'entreprise de réalisation a été désignée. De même que dans l'optique de soutenir et d'améliorer l'approvisionnement en énergie électrique de la région sud de la wilaya,

un transformateur mobile d'une capacité de 30/60 kV sera installé pour répondre aux besoins énergétiques de la population, ainsi qu'aux besoins énergétiques des deux nouvelles zones industrielles de la commune d'El Euch, a encore fait savoir la même source. Pour rappel, plusieurs projets d'investissements stratégiques visant à améliorer l'approvisionnement en énergie électrique et à répondre à la demande croissante, notamment au niveau des zones d'expansion urbaine, ainsi qu'à soutenir l'investissement industriel local, ont été réalisés, à l'image du centre de transformation électrique de 60/30 kV récemment mis en service dans la zone d'Ain Soltane, dans la commune de Medjana, ce qui contribuera, selon le directeur de l'Energie, à stabiliser le réseau et à sécuriser l'approvisionnement en élec-

tricité dans la région. Un poste transformateur mobile de 30/60 kV a également été mis en service récemment dans la commune de BirKasdali (est de la wilaya) pour améliorer la qualité d'approvisionnement en électricité des communes situées à l'est de la wilaya, telles que BirKasdali, Khelil et Sidi Embarek, en plus de soutenir l'activité agricole dans le périmètre de Chertioua, a-t-on ajouté de même source. Le responsable du secteur dans la wilaya a fait état, lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), du démarrage des travaux de réalisation d'un transformateur de haute tension (220/60 kV) dans la zone de Sidi Embarek, en plus de la réalisation de la ligne électrique 60/30 kV reliant les communes de Bordj Bou Arreridj et de Mansoura.

EL BAYADH

Plus de 30 opérations chirurgicales réalisées dans le cadre d'une action médicale bénévole

Plus de 30 interventions chirurgicales en ophtalmologie ont été réalisées à El Bayadh dans le cadre d'une action médicale bénévole solidaire, a indiqué, lundi, la direction locale de la Santé et de la Population. Dans ce cadre, l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf du chef-lieu de la wilaya a organisé, la semaine dernière, en coordination avec l'Association

des médecins ophtalmologistes libéraux et sous la supervision de spécialistes d'El Bayadh, Tlemcen, Beni Abbes et Timimoun, des journées médico-chirurgicales consacrées à la chirurgie oculaire. Ces journées ont permis la réalisation de plus de 30 opérations de la cataracte, toutes couronnées de succès. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour garantir le bon dérou-

lement de cette opération, et d'autres journées similaires en ophtalmologie sont prévues, prochainement, dans le même établissement de santé, dans le cadre de la convention de jumelage entre l'association médicale et le secteur de la santé de la wilaya. Par ailleurs, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la santé et de la Journée nationale de la protection de la

maternité et de l'enfance, une caravane médicale a été organisée au niveau de la polyclinique de la commune de Ain El Arak. L'initiative, assurée par l'équipe médico-cubaine spécialisée en gynécologie-obstétrique de l'établissement Mohamed Boudiaf, a permis de réaliser 91 consultations spécialisées, dont 42 échographies et 49 examens en gynécologie et obstétrique.

TISSEMSILT

La capacité de la station d'épuration des eaux usées portée à 27.000 m3/jour

La capacité de la station d'épuration des eaux usées de la région d'Ain Sfa, dans la commune de Tissemsilt, devrait atteindre 27.000 mètres cubes par jour, après l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'aménagement dont elle fait l'objet, a-t-on appris, lundi, lors de la visite du Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Amar Bouguerra, dans la wilaya. Le directeur de l'Office local d'assainissement, Abdelhakim Bensedira, a indiqué

lors de sa présentation du projet que la capacité actuelle de la station équipée d'un système de traitement tertiaire passera de 15.000 à 27.000 m3/jour une fois les travaux terminés. Ces derniers devraient s'étendre sur 18 mois, avec un budget alloué de 580 millions DA, dans le cadre du programme sectoriel du ministère de l'Hydraulique. Les eaux traitées par cette station seront réutilisées pour l'irrigation agricole, ce qui contribuera à améliorer le rendement du

secteur agricole dans la wilaya, a-t-il souligné. M. Bouguerra a également reçu une présentation relative à l'étude de réhabilitation, d'extension et de modernisation du périmètre irrigué du barrage de Bougara (commune de Tissemsilt), inscrite dans le programme complémentaire de développement initié par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant notamment le secteur de l'hydraulique.

Pour sa part, le wali de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, a déclaré à la presse que cette visite vise à évaluer l'avancement de la mise en œuvre du programme complémentaire dédié à la wilaya. Il a également assuré qu'aucune perturbation n'est prévue dans l'approvisionnement en eau potable des communes de la wilaya, grâce à une augmentation de 200 m3/jour de la capacité de production locale, suite à la mise en service de deux nouveaux forages profonds.

DJELFA

Projet d'un centre de stockage de céréales à Bouira Lahdab

Un centre de stockage de céréales de 50.000 quintaux est en cours de construction dans la commune de Bouira Lahdab, sise au nord de Djelfa, dans le cadre du renforcement des moyens de stockage dans la wilaya et de la contribution à la sécurité alimentaire, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le taux d'avancement de la construc-

tion de ce centre de stockage, pour lequel un budget financier de plus de 2 milliards de DA a été alloué, est d'environ 45%. Il sera achevé au deuxième trimestre de l'année en cours, a indiqué la même source. En inspectant le projet lors d'une visite de travail dans la wilaya délégué d'Ain Oussara (nord), le wali de Djelfa, Djahid Mous, a mis l'accent sur la néces-

sité d'assurer la qualité des travaux et de respecter les délais de réalisation du centre de stockage. Il a relevé, à l'occasion, que le projet en question "revêt une dimension stratégique" et "s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour atteindre la sécurité alimentaire". Le projet du centre de stockage des céréales de la commune de Bouira Lah-

dab fait partie d'un programme de construction de huit centres similaires à travers quelques communes de Djelfa, d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux chacun. En outre, un grand silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux est en cours de construction au chef-lieu de wilaya.

ACCORD MONDIAL OU ACTION UNILATÉRALE ?

Comment taxer les multinationales ?

Certains voudraient faire de la taxation des multinationales quelque chose d'impossible, du moins sans un certain consensus international. Pourtant, de nombreux économistes nous disent le contraire. Si l'on veut, l'on peut taxer les multinationales, et ce au niveau uniquement français s'il le faut.

1^{ère} partie

Par Barbara Goldman

Ce devient une urgence économique des plus pressantes à l'heure de l'explosion des bénéfices des entreprises multinationales, que l'on se doit d'appréhender pour ce qu'elles sont : des gangsters de la fiscalité.

Le « triomphe de l'injustice fiscale »

Faisons un point sur la situation fiscale des multinationales en France. Depuis 50 ans, une double logique a conduit à une baisse brutale du taux auquel elles sont effectivement imposées. Disons le plus clairement : les multinationales sont au dessus des lois. Cet hold-up fiscal devient extrêmement préoccupant à l'heure où le CAC 40 verse 100 milliards d'euros à ses actionnaires en 2023, via de juteux dividendes ou rachats d'action. Ce manque à gagner fiscal touche en premier lieu le contribuable. Mais il touche aussi, voire surtout, les TPE (Très Petites Entreprises), les PME (Petites et Moyennes Entreprises) et les ETI (Entreprises de taille intermédiaires) qui n'ont pas les mêmes possibilités d'optimisation fiscale. Elles subissent donc une concurrence injuste et déloyale de la part des multinationales. La première logique, la plus scandaleuse, est tout simplement celle de la fraude fiscale. En 1975, la fraude fiscale des firmes multinationales était quasiment nulle. Aujourd'hui, on estime que c'est plus de 10 % des revenus de l'impôt sur les sociétés qui sont perdus à cause de la fraude fiscale. Cela représente dans le cas de la France un manque à gagner direct de presque 10 milliards d'euros. Ainsi, Apple a dans les faits payé pour ses bénéfices dans l'Union Européenne le taux ruineux de 0,005 % d'impôts en 2014, avec la bénédiction de l'Irlande. Apple n'est qu'un exemple parmi d'autres : « Aujourd'hui, 40% des profits des multinationales sont délocalisés chaque année vers des paradis fiscaux », selon l'économiste Gabriel Zucman, les entreprises américaines étant évidemment les championnes en la matière. La deuxième logique est plus perverse. Cette fraude fiscale, intrinsèquement liée à la libéralisation financière de la mondialisation, se couple et se recoupe avec une logique de concurrence fiscale internationale particulièrement féroce. Au delà de la fraude pure et dure fondée sur une délocalisation des profits, certains pays (l'Irlande par exemple, qui joue sur tous les tableaux de l'enfumade fiscale) baissent leurs taux d'imposition sur les sociétés (avec un taux marginal d'imposition de 12,5 % -en théorie- pour l'Irlande, avant 2024) afin d'attirer de l'activité réelle. Tout aussi dévastatrice pour l'économie, voire plus car elle correspond à une délocalisation de l'ac-



tivité économique et pas uniquement des bénéfices, cette concurrence fiscale internationale est toutefois légale et rendue très aisée par la mondialisation financière. C'est encore plus vrai au sein de l'Union Européenne où la libre-circulation des capitaux est défendue bec et ongles par la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le prix d'une telle concurrence fiscale est difficile à quantifier, car il n'est pas aisé de construire un contrefactuel permettant d'estimer les mouvements des entreprises en fonction de l'intégration financière. Le bon sens laisse toutefois à penser qu'il est énorme. Cette concurrence fiscale internationale légale est rendue très aisée par la mondialisation financière. C'est encore plus vrai au sein de l'Union Européenne où la libre-circulation des capitaux est défendue bec et ongles par la Cour de Justice de l'Union Européenne. Ces deux tendances, qui coûtent déjà très cher, ont conduit la plupart des pays du monde à baisser leurs impôts sur les sociétés, dans une course au moins-disant. Ainsi, le taux marginal de l'impôt sur les sociétés en France, c'est-à-dire la tranche la plus haute, est passé de 50 % dans les années 70 à 25 % depuis le premier quinquennat Macron. Dans tous les pays développés, ce taux marginal a été peu ou prou divisé par 2 en quarante ans. La concurrence fiscale exerce une pression à la baisse sur la fiscalité des entreprises, ce qui constitue un énorme manque à gagner fiscal, nécessairement compensé par de plus forts impôts sur les particuliers. Cela pèse, et lourdement, sur le pouvoir d'achat des ménages. C'est du gâchis, tant les bénéfices pharaoniques des multinationales opérant en France ne demandent qu'à être taxés. De plus, l'impuissance à récolter les impôts remet en cause la notion même d'État-nation, tant la capacité à lever l'impôt est un principe autant caractéristique que

fondateur de la souveraineté. D'aucuns présentent cette émasculat fiscal comme étant inévitable, voire comme étant un mal pour un bien selon le principe religieux du « ruissellement ». La capacité des États à retrouver des capacités de taxation raisonnables est primordiale. En effet, si les multinationales ne paient rien ou presque rien, c'est forcément le contribuable moyen qui hérite de l'addition. Ce n'est évidemment ni juste ni soutenable, et ce d'autant plus que conjointement à cette baisse de l'impôt, les multinationales sont de plus en plus subventionnées, avec le cas extrême de Sanofi qui a touché plus d'un milliard de Crédit Impôt Recherche sur les 10 dernières années. Il serait pour le moins démagogique d'avancer qu'il est facile de taxer les multinationales. Mais ce n'est pas facile non pas parce que les États sont réellement impuissants à le faire, mais parce qu'ils abandonnent leur puissance à le faire. Pire, dans le cas des États-Unis ou de la Chine par exemple, c'est parce qu'ils utilisent le pouvoir étatique pour favoriser la fraude fiscale de leurs grands groupes. Pour inverser la tendance, deux cas de figure sont à appréhender. Le premier est celui d'une hypothétique coopération internationale quasi-unanime, où tous les États ou presque voudraient de bonne foi plus taxer les multinationales. Le deuxième est unilatéral.

L'échec programmé de la perspective mondiale

Certains libéraux tentent de faire croire, non sans un certain succès, que seul un alignement des planètes permettrait de taxer les multinationales comme on le souhaiterait. Il faudrait dans cette perspective que la quasi totalité des États se mettent d'accord sur cette nécessité, ce qui, évidemment, a peu de chances d'arriver, en témoigne l'accord sur la taxa-

tion des multinationales de l'OCDE datant de 2021. Annoncé en grande pompe à l'automne 2021, l'accord multilatéral porté par l'OCDE s'est révélé pour le moins décevant. Il faut dire en premier lieu que l'ambition était modeste. Plus précisément, si Biden avait initialement proposé un taux de 21 % des bénéfices, l'Europe et le Congrès Américain ont fait pression à la baisse (Bruno Le Maire, alors Ministre de l'Économie, proposant même un taux ruineux de 12,5%). Avec un taux finalement très faible (15%), proche de celui de l'Irlande (12,5%), cet accord avait comme principal objectif affiché l'harmonisation, en fixant un taux permettant d'éviter le dumping fiscal le plus outrancier, sans pour autant donner de véritable marge de manœuvre fiscale aux États qui le souhaiteraient. Mais même cet objectif au rabais ne sera jamais concrétisé. En effet, les États-Unis ont, une fois n'est pas coutume, signé un accord qu'ils n'ont pas ratifié (et qu'ils, selon toute vraisemblance, ne ratifieront probablement jamais). Ils ont donc demandé un délai ; l'accord était censé rentrer en vigueur en 2024, les autres États signataires ont accepté de décaler l'application de la plupart de ses dispositions à 2026. La facilité avec laquelle les États-Unis ont obtenu que l'application de l'accord soit décalée met sérieusement en doute la pensée que les États signataires ont vraiment l'intention et la volonté de l'appliquer réellement un jour. Annoncé en grande pompe à l'automne 2021, l'accord multilatéral porté par l'OCDE s'est révélé pour le moins décevant. Au delà même de sa non-application probable, l'accord était avant tout esthétique pour ne pas dire cosmétique tant, derrière l'annonce, les astérisques de l'accord préoyaient, voire programmaient, son inefficacité, au point où des paradis fiscaux comme les îles Caïman l'ont signé. Ainsi, « l'exonération pour substance » (carve-out substance) prévoit que 10 % des activités de chaque multinationale ne soient pas pris en compte dans l'application de l'accord. Plus grave encore, l'accord ne prévoit rien contre les subventions aux entreprises. Autrement dit, les îles Caïman ne devraient plus, si l'accord venait à être appliqué, pouvoir taxer à taux 0 les multinationales américaines. Par contre, elles auraient totalement le droit de les taxer à 15 % puis de redonner les mêmes 15 % aux entreprises d'une manière ou d'une autre. Ce talon d'Achille de l'accord le vide de tout intérêt. En effet, mêmes si les subventions aux entreprises sont en principe interdites par les règles du commerce international, il y a longtemps que l'OMC ne joue plus aucun rôle pour intervenir.

(A suivre)

Source : LVSL.fr, publié le 27 janvier 2025

TUNISIE
Exportation de produits agricoles biologiques vers 56 pays

Selon les données de l'ONA-GRI, les exportations des produits agricoles biologiques tunisiennes enregistrées entre le 1er janvier 2025 et à fin mars 2025 ont atteint 22,125 mille tonnes d'une valeur de 266,5 millions de dinars destinées vers 56 pays. Les exportations de produits biologiques sont principalement dominées par l'huile d'olive et les dattes biologiques, représentant respectivement 87,3% et 12,1% du volume total des exportations biologiques. Durant la même période, les exportations de l'huile d'olive biologique ont atteint 30,017 mille tonnes d'une valeur de 411,2 Millions DT avec un prix moyen de 13,70 DT/kg. Leur part dans le total des exportations de l'huile d'olive tunisienne est de 19,1% et 19,3% respectivement, en termes de quantité et de valeur. Les quantités de l'huile d'olive conditionnée représentent 4,0% de total de l'huile d'olive biologique exportée. L'Italie est la principale destination de l'huile d'olive biologique tunisienne avec 60% des quantités exportées suivi par l'Espagne et l'USA, avec respectivement 20% et 11%. Durant les six premiers mois de la campagne 2024/2025, les exportations des produits des dattes biologiques ont atteint 4393,9 tonnes d'une valeur de 41 Millions DT avec un prix moyen de 9,33 DT/kg. Leur part dans le total des exportations de dattes tunisiennes est de 4,4% et 6,4% respectivement, en termes de quantité et de valeur. L'Allemagne est la principale destination des produits des dattes biologiques avec 31% des quantités exportées suivi par les Pays-Bas et la France, avec respectivement 12% et 11%.

DANS L'INDICE MONDIAL 2025 DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Arabie saoudite progresse

L'Arabie saoudite a réalisé des progrès notables dans l'indice mondial de la propriété intellectuelle 2025, avec un score en hausse de 17,5 %, ce qui la positionne parmi les économies qui progressent le plus rapidement parmi les 55 pays évalués.

Selon la 13^e édition de l'indice, publiée par la Chambre de commerce des États-Unis, le Royaume se classe désormais au 40^e rang mondial, reflétant les réformes importantes menées dans le cadre de sa stratégie Vision 2030. Ces réformes visent à renforcer la protection de la propriété intellectuelle, à encourager l'innovation et à soutenir la croissance d'une économie basée sur la connaissance. Depuis 2019, le score global de l'Arabie saoudite est passé de 36,6 % à 53,7 %, marquant une amélioration cumulée de plus de 40 % en seulement six ans. Ces progrès découlent d'une transformation complète de l'écosystème de la propriété intellectuelle du pays, avec notamment le renforcement des cadres juridiques et des mécanismes d'application. Parmi les principales étapes notées dans le rapport, figurent l'extension de la pro-

tection des dessins et modèles de 10 à 15 ans, la création d'un bureau des poursuites spécialisé dans les affaires de propriété intellectuelle, ainsi que le lancement d'outils avancés d'application en ligne pour les droits d'auteur et les marques. Ces développements soulignent la capacité institutionnelle croissante de l'Arabie saoudite et la modernisation réglementaire en cours, sous l'égide de l'Autorité saoudienne pour la propriété intellectuelle. Le rapport a également mis en évidence des avancées significatives dans les initiatives de sensibilisation du public, la collaboration entre les agences et l'adhésion de l'Arabie saoudite à des traités internationaux clés en matière de propriété intellectuelle. Ces avancées ont permis d'aligner le cadre de la propriété intellectuelle du Royaume sur les normes mondiales.

L'Arabie saoudite a notamment obtenu de meilleurs résultats en ce qui concerne l'application des droits, la participation aux traités internationaux et l'efficacité de son système d'application des droits d'auteur. Ces avancées renforcent l'ambition du royaume de devenir un centre régional et mondial d'innovation et de créativité. En favorisant un environnement plus transparent et fiable en matière de propriété intellectuelle, l'Arabie saoudite attire davantage d'investissements étrangers tout en permettant aux entrepreneurs locaux de développer des idées, des produits et des technologies innovants. La Chambre de commerce des États-Unis a salué les efforts institutionnalisant les droits de propriété intellectuelle déployés par le Royaume, faisant de l'Arabie saoudite un modèle pour les marchés émergents.

MAURITANIE

Elargissement de la base de données sismiques offshore avec plus de 100.000 kilomètres carrés de données 3D

Dans une nouvelle étape qui reflète son engagement à améliorer les opportunités d'exploration énergétique, la Mauritanie, en partenariat avec TGS, une société leader dans la collecte et le traitement des données géologiques, a élargi ses données et études sismiques 3D dans les eaux territoriales nationales, avec plus de 101 516 kilomètres carrés de données de haute qualité qui ont été traitées et compilées. Le portefeuille comprend également plus de 19 000 kilomètres carrés de données

sismiques retraitées PSDM et plusieurs études sismiques 2D, formant ainsi une référence intégrée ouverte aux investisseurs et aux sociétés d'exploration pétrolière et gazière. Le Ministre de l'Énergie et du Pétrole, M. Mohamed Ould Khaled, a souligné que cette démarche marque une étape importante de l'ouverture aux investisseurs : « Avec l'extension des données sismiques 3D et des études au large de nos côtes, la Mauritanie ouvre la porte à une nouvelle ère d'explora-

tion pétrolière et gazière. Notre littoral atlantique, riche et encore peu exploré, associé à un climat d'investissement stable, fait de la Mauritanie l'une des destinations pétrolières et gazières les plus prometteuses d'Afrique ». Le ministre a ajouté : « Nous sommes prêts à travailler avec nos partenaires internationaux pour explorer cet énorme potentiel et réaliser une croissance à long terme, mutuellement bénéfique. Ces données avancées et précieuses devraient fournir une vision plus complète et

plus précise des couches et des formations géologiques. Elles contribueront également à renforcer la confiance des investisseurs dans les réserves géologiques et à réévaluer les résultats des explorations précédentes à la lumière des derniers développements technologiques, ce qui permettra de réduire les risques et de prendre des décisions d'investissement fondées sur des bases scientifiques solides et des données actualisées.

IRAK

Signature d'un accord avec GE VERNOVA pour la production de 24.000 mégawatts d'électricité

L'Irak a signé un mémorandum d'entente avec le géant de l'énergie américain GE VERNOVA pour des centrales électriques au gaz et la production de 24.000 mégawatts d'électricité, au moment où le pays tente de diversifier ses sources d'énergie. "C'est le projet le plus grand et le plus moderne de l'histoire de l'Irak, avec la possibilité d'obtenir des financements extérieurs de banques internationales", s'est félicité un communiqué des services du Premier ministre irakien Mohamed Chia al-Soudani. L'annonce intervient en marge d'une visite en Irak, pays aux immenses richesses pétrolières, d'une délégation

commerciale des Etats-Unis avec 60 entreprises du secteur privé, plus grande initiative de ce genre emmenée par la Chambre de commerce américaine. "Fiers de voir les compagnies américaines GE Vernova et UGT Renewables signer des accords d'une valeur de plusieurs milliards de dollars (...) pour répondre aux besoins énergétiques de l'Irak", a réagi sur X l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad. L'annonce intervient aussi alors que l'Irak cherche à préserver l'équilibre entre son partenariat avec Washington et son alliance avec l'influent voisin iranien, qui joue un rôle clé dans la production électrique irakienne.

L'accord avec GE VERNOVA "comprend des projets de centrales électriques à Cycle Combiné Gaz d'une capacité d'environ 24.000 mégawatts (MW)", selon le communiqué irakien qui ne donne pas plus de détails. Pays riche en pétrole, mais ravagé par des décennies de conflits, des politiques publiques défaillantes, des infrastructures en déliquescence et une corruption endémique, l'Irak et ses 46 millions d'habitants vivent au rythme de délestages électriques quotidiens. "Opportunités, pétrole, gaz" Mercredi, les autorités irakiennes ont signé un mémorandum d'entente avec le groupe UGT Renewables pour un projet d'énergie solaire d'une capacité

de 3.000 MW, selon le communiqué du gouvernement irakien. Cet accord comprend également la modernisation des lignes de transport et de distribution électriques et le développement de 1000 kilomètres de nouvelles lignes à haute tension. Visant l'autosuffisance, les autorités irakiennes ont enchaîné la signature d'accords portant sur des méga-projets énergétiques qui doivent encore se concrétiser. Si Bagdad veut diversifier ses sources d'énergie, c'est que les centrales irakiennes sont actuellement ultra-dépendantes des importations de gaz iranien.

NIGERIA

Le pays attire de plus en plus d'investissements dans l'industrie sucrière

Cinquième plus grand consommateur africain de sucre après l'Égypte, l'Algérie, le Soudan et l'Afrique du Sud, le Nigeria peine à développer sa production locale. Dans l'optique de changer la donne, le gouvernement mise sur les investissements étrangers pour développer l'industrie locale.

Au Nigeria, l'industrie sucrière vient de recevoir un nouveau coup de pouce dans le cadre de son plan de développement. Le 16 avril dernier, le National Sugar Development Council (NSDC), l'organisme public chargé du développement du secteur, a révélé avoir signé un protocole d'accord avec le conglomérat chinois SINO-MACH pour la mise en œuvre d'un projet agro-industriel capable de produire 1 million de tonnes de sucre par an dans le pays à terme. D'après les responsables, ledit projet, dont l'emplacement n'est pas encore révélé, devrait mobiliser jusqu'à 1 milliard \$ d'investissements, exclusivement financé par le groupe chinois. « Selon les termes de l'accord, SINO-

MACH démarrera le projet par la construction d'une usine de production de sucre et l'établissement d'une plantation de canne à sucre d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes, tandis que le NSDC facilitera l'obtention des autorisations, agréments et permissions nécessaires à sa réalisation », peut-on lire dans un communiqué publié sur le site. Avant cela, le gouvernement de l'État du Niger avait déjà annoncé en septembre 2024 un projet de construction de six sucreries dans le cadre d'un partenariat public-privé impliquant des acteurs locaux et étrangers tels que l'agro-industriel indien Uttham Sucrotech International, l'entreprise agroalimentaire Rite Foods et le fabricant Legacy Sugar Company Ltd. Si le coût d'investissement de ce projet

n'avait pas été révélé, on sait que les travaux prévus pour être achevés d'ici à 2027, seront réalisés sur un domaine de 148 000 hectares dans l'État du Niger. Globalement, ces deux projets industriels devraient contribuer à accélérer la réalisation du Plan directeur national du sucre (NSMP), qui vise l'autosuffisance dans la production de cette denrée à l'horizon 2033. Pour l'heure, la production sucrière nigériane couvre seulement 5 % des besoins de consommation, estimés à 1,5 million de tonnes par an. Selon les dernières projections formulées par le Département américain de l'agriculture (Usda), le pays le plus peuplé d'Afrique devra importer 1,8 million de tonnes de sucre en 2024/2025 pour combler ses besoins.

BURKINA FASO

La production d'or de Bomboré en baisse de 4% au 1^{er} trimestre 2025

Dans ses prévisions annuelles pour 2025, Orezone Gold anticipe une production comprise entre 115 000 et 130 000 onces d'or pour la mine Bomboré, contre 118 746 onces en 2024. Au Burkina Faso, la mine Bomboré a produit 28 688 onces d'or au premier trimestre 2025, d'après les résultats publiés par son opérateur Orezone Gold le mercredi 16 avril. Cette

performance jugée « légèrement inférieure aux prévisions » par la compagnie, traduit une baisse de 4% par rapport aux 30 139 onces d'or livrées sur la même période en 2024. Si Orezone n'a pas indiqué ses prévisions initiales pour le trimestre écoulé, il attribue ce résultat à une maintenance programmée de l'usine du site. Cela n'a toutefois pas entraîné de révision des objectifs an-

nuels. La compagnie affirme que la mine reste en bonne voie pour atteindre entre 115 000 et 130 000 onces d'or en 2025. Rappelons qu'Orezone s'attend à une hausse de la production à Bomboré au quatrième trimestre, portée par le lancement de l'usine de traitement de roche dure. Cette installation devrait permettre d'ajouter entre 5000 et 10 000 onces à la production annuelle, en complément de

l'usine actuelle dont la production est attendue à entre 110 000 et 120 000 onces. La construction de la nouvelle usine avance conformément au calendrier, apprend-on. Sa mise en service devrait soutenir significativement les ambitions de croissance de la production à Bomboré, avec une hausse notable de 45% dès 2026.

COTE D'IVOIRE

Ecobank Côte d'Ivoire autorisée à lever 52 millions \$ pour ses activités

La banque pourra ainsi accroître sa capacité d'accompagnement des clients tout en soutenant les projets de développement économique du pays. Ecobank Côte d'Ivoire, la filiale locale de la banque panafricaine Ecobank Transnational Incorporated (ETI), a obtenu l'approbation de ses actionnaires pour procéder à une levée de fonds d'un montant pouvant atteindre 30 milliards FCFA (environ 52 millions de dollars). Cette décision a été prise, lors de la dernière assemblée générale ordinaire de la banque, sur proposition du conseil d'administration. L'émission de ces fonds se fera sous forme d'emprunts et pourra être réalisée en une ou plusieurs tranches, et ce, sur une période de deux ans. Le conseil d'administration a été mandaté pour définir les modalités précises de cette émission, incluant le calendrier, les conditions spécifiques et les termes financiers de l'emprunt. Cette levée de fonds a pour objectif principal de répondre aux besoins de financement croissants de la banque pour ses activités, tout en renforçant sa capacité à soutenir son développement et ses investissements. La banque ambitionne de consolider sa position parmi les leaders du marché ivoirien en répondant à la demande croissante de financement de ses clients et en accompagnant leurs projets d'investissement et de croissance. Le contexte est particulièrement favorable pour cette opération, Ecobank Côte d'Ivoire affichant des performances remarquables en 2024. La filiale locale du groupe panafricain a enregistré un bénéfice net historique de 57,5 milliards FCFA (environ 99 millions \$), soit une progression de 20% par rapport à l'exercice précédent. Le produit net bancaire a quant à lui augmenté de 11%, confirmant la robustesse du modèle économique de la banque. Cette opération s'inscrit donc dans la poursuite de la dynamique de croissance positive que connaît l'établissement financier.

KENYA

Un budget de 4 millions \$ pour améliorer la productivité de la filière café

En Afrique, la culture et la commercialisation du café sont l'apanage des pays d'Afrique de l'Est. Acteur modeste dans le secteur, le Kenya affiche cependant de grandes ambitions de croissance pour sa filière au cours des prochaines années. Le Kenya poursuit ses efforts en faveur du développement de la filière café. Le 18 avril dernier, Patrick Kilemi, secrétaire principal au ministère des Coopératives et du Développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), a révélé l'intention du gouvernement de mettre à la disposition des petits exploitants agricoles, 20 millions de plants de caféiers à haut rendement par an.

Selon les informations relayées par l'Agence kenyane de presse (KNA), l'Institut de recherche sur le café (CRI) et la Nouvelle Union des coopératives de planteurs du Kenya (New KPCU) seront chargés de multiplier les plants de variétés et d'assurer leur distribution à travers toutes les régions productrices du pays avec un budget de 500 millions de shillings (3,8 millions \$) prévu à cet effet. L'ambition affichée par les autorités est de réhabiliter les plantations vieillissantes et d'améliorer la productivité des exploitations. « Nous voulons que nos agriculteurs cultivent les plants de café recommandés, car notre objectif est de multiplier notre production par

plus de dix. Un caféier bien planté et bien entretenu peut produire plus de 40 kilos de cerises par pied », explique M. Kilemi au stade d'Ihura. Cette initiative devrait contribuer à accélérer le développement de la filière kenyane, dont la production annuelle peine à se maintenir au-dessus de la barre des 50 000 tonnes, s'affichant en moyenne à 43 394 tonnes entre 2019 et 2023, d'après les données du Bureau national de la statistique (Knbs). Dans le cadre de la stratégie de développement de la filière, le ministère kenyan de l'Agriculture ambitionne de tripler la production nationale de la fève à 150 000 tonnes d'ici 2029.

Pour concrétiser ses ambitions, le défi du gouvernement ne sera pas seulement d'améliorer les rendements et la production. Dans son dernier rapport sur la production agricole, le Bureau national des statistiques du Kenya (Knbs) met en lumière l'attrait croissant pour les cultures de rente plus lucratives, qui incitent de nombreux agriculteurs à se détourner du café. « Cette dynamique a entraîné l'arrachage progressif des caféiers, remplacés soit par d'autres cultures, soit par des projets immobiliers, notamment dans des zones traditionnellement productrices de café comme Kiambu », peut-on lire dans le rapport.

GUERRE COMMERCIALE

Les Bourses européennes ouvrent prudentes, les marchés en Asie restent sous pression

À l’ouverture, la Bourse de Paris perdait 0,22%, Francfort 0,35% et Londres évoluaient proches de l’équilibre.

Les Bourses en Asie hésitent autour de l’équilibre mardi 22 avril, dans des marchés sous pression après un repli de Wall Street. Un sentiment partagé par les Bourses européennes, elles aussi inquiètent face à la multiplication des attaques de Donald Trump et le président de la Fed alors qu’ils subissent le choc de la guerre commerciale.

En Europe

Les Bourses européennes baissent mardi, sur fond d’inquiétudes face aux attaques de Donald Trump contre le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell, en pleine guerre commerciale, alors que l’or, valeur refuge, bondit au-delà du seuil des

3500 dollars l’once. L’indice CAC 40 perdait vers 9H50 (heure de Paris) 0,73%, à 7232,77 points, soit une baisse de 53,09 points, après la fermeture prolongée des places financières européennes durant le week-end de Pâques. La Bourse de Francfort perdait 0,51% et Milan 0,93%. Londres était à l’équilibre (+0,09%).

En Asie

Les Bourses asiatiques évoluaient prudemment dans ce contexte. À la Bourse de Tokyo vers 07H40 GMT, l’indice vedette Nikkei cédait 0,17% à 34.220 points, et l’indice élargi Topix était à l’équilibre (+0,01% à 2.529 points). La Bourse de Séoul gagnait 0,18%, Sydney reculait d’un petit 0,07% et Taïpei abandonnait 0,31%.

Même prudence des places chinoises: l’indice hongkongais Hang Seng perdait 0,81%, l’indice composite de Shanghai 0,25% et celui de Shenzhen 0,23%.

Le yen se stabilise, record de l’or

La monnaie japonaise, autre valeur refuge, se renchérisait aussi : vers 07H40 GMT, le yen prenait 0,35%, à 140,31 yens pour un dollar, des niveaux jamais vus depuis septembre. Le yen reste considéré comme une devise sûre face à un billet vert sous pression des inquiétudes sur l’économie américaine. La faiblesse persistante du dollar rend plus attractifs les achats d’or, valeur refuge face aux incertitudes et négociée

dans la monnaie américaine: l’or a bondi mardi à un nouveau sommet historique à 3500,10 dollars l’once.

Rebond du pétrole

Le marché du pétrole tentait de rebondir mardi en Asie après sa forte chute de la veille, face à la perspective d’une demande mondiale en berne due à la guerre commerciale mais aussi aux pourparlers encourageants entre les États-Unis et l’Iran. Il était aidé par la faiblesse du dollar, qui favorise les achats d’or noir, libellés dans la monnaie américaine. Vers 02h10 GMT, le baril de WTI américain gagnait 1,03% à 63,73 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,86% à 66,83 dollars.

Wall Street termine en berne face aux tensions entre Trump et la Fed

La Bourse de New York a terminé en forte baisse lundi, plombée par les attaques persistantes de Donald Trump envers le patron de la Réserve fédérale américaine (Fed), et alors que les incertitudes autour de la guerre commerciale persistent. Le Dow Jones a perdu 2,48%, l’indice Nasdaq a reculé de 2,55% et l’indice élargi S&P 500, de 2,36%.

MARCHÉS EN ASIE SOUS PRESSION
Le sort de la Fed et la guerre douanière inquiètent

Les Bourses en Asie hésitent autour de l’équilibre mardi, dans des marchés sous pression après un repli de Wall Street, inquiets des tensions entre Donald Trump et le président de la Fed alors qu’ils subissent le choc de la guerre commerciale. A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l’indice vedette Nikkei cédait 0,10% à 34.245 points, et l’indice élargi Topix était à l’équilibre (+0,01% à 2.529 points). La Bourse de Séoul gagnait 0,18%, Sydney reculait d’un petit 0,07% et Taïpei abandonnait 0,31%. Même prudence des places chinoises: l’indice hongkongais Hang Seng perdait 0,81%, l’indice composite de Shanghai 0,17% et celui de Shenzhen 0,23%. Les échanges étaient nerveux et se cantonnaient à une fourchette étroite, dans le sillage d’un net repli lundi à Wall Street après la trêve pascale. La Bourse new-yorkaise avait été plombée par les multiples attaques de

Donald Trump contre le patron de la Réserve fédérale américaine (Fed), et dans un contexte d’incertitudes persistantes concernant la guerre commerciale. Vers 02H10 GMT, la monnaie japonaise se stabilisait à 140,73 yens pour un dollar (+0,09%), reprenant sous souffle après avoir grimpé la veille à des niveaux plus vus depuis septembre. La faiblesse persistante du dollar rend plus attractifs les achats d’or, valeur refuge face aux incertitudes et négociée dans la monnaie américaine: l’or a bondi mardi à un nouveau sommet historique à 3.457 dollars l’once. Le marché du pétrole tentait de rebondir mardi en Asie après sa forte chute de la veille. Il était aidé par la faiblesse du dollar, qui favorise les achats d’or noir, libellés dans la monnaie américaine. Vers 02H10 GMT, le baril de WTI américain gagnait 1,03% à 63,73 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,86% à 66,83 dollars.

ATTENTIVE AUX TENSIONS ENTRE TRUMP ET LA FED

La Bourse de Paris recule

La Bourse de Paris évolue en baisse mardi, sur fond d’inquiétudes face à la multiplication des attaques de Donald Trump contre le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, en pleine guerre commerciale. L’indice CAC 40 perdait vers 9H50 (heure de Paris) 0,73%, à 7.232,77 points, soit une baisse de 53,09 points, après la fermeture prolongée des places financières européennes durant le week-end de Pâques. Les marchés "subissent l’impact des tensions entre Donald

Trump et Jerome Powell, avec en toile de fond une augmentation des risques de récession" aux États-Unis, explique John Plassard, spécialiste de l’investissement pour Mirabaud. Le chef de l’Etat américain menace de se débarrasser du président de la Fed - dont le mandat s’achève normalement en mai 2026 -, ce qui remettrait en cause l’indépendance séculaire de l’institution. "Il pourrait y avoir un ralentissement de l’économie à moins que (...) cet immense +loser+, ne baisse les taux d’intérêt, mainte-

nant", a écrit lundi M. Trump sur son réseau Truth Social, dans une référence transparente à M. Powell. "Si je veux qu’il parte, il va partir très vite croyez-moi", a-t-il encore prévenu dans un message précédent. Ces "propos ont été à l’origine d’une nouvelle vague de panique", les principaux indices américains ayant fortement reculé lundi, alors que les marchés européens étaient fermés, expliquent les analystes de Richesflores Research. Les investisseurs s’inquiètent aussi de la guerre commerciale qui se poursuit entre Pékin et

Washington. La Chine a dénoncé lundi les pays qui pratiquent l’"apaisement" à l’égard des États-Unis, affirmant "s’opposer fermement" à tout accord nuisant à ses intérêts. Le gouvernement américain a lui annoncé lundi son intention d’imposer jusque 3.521% de droits de douane sur les panneaux solaires provenant d’Asie du sud-est, afin de compenser les mesures de soutien à la production par Pékin de cette industrie dans les pays concernés. Côté obligataire, l’emprunt à dix ans français restait stable vers

9H50, à 3,22%, contre 3,24% jeudi soir en clôture. Son équivalent allemand, référence en Europe, atteignait 2,45%. L’Oréal prenait 2,15% à 349,20 euros vers 9H50, en tête du CAC 40, après avoir annoncé jeudi des ventes en hausse de 4,4% à 11,73 milliards d’euros au premier trimestre, malgré un marché américain "plus difficile que prévu", dans un contexte d’inflation et de hausse des droits de douane imposés par Donald Trump. Schneider Electric reculait vers 9H50 de 3,46% et Legrand de 2,65%.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 22 Avril 2025 Valeur : 24 Avril 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR 	131.8663	131.8813
1	EUR	EURO 	151.1452	151.2019
1	GBP	POUND STERLING 	176.3862	176.4771
100	JPY	JAPANESE YEN 	93.9687	93.9861
1	CNY	CHINESE YUAN 	18.0345	18.0373
1	CHF	SWISS FRANC 	162.6573	162.7561
1	CAD	CANADIAN DOLLAR 	95.4723	95.4900
1	DKK	DANISH KRONE 	20.3093	20.3135
1	SEK	SWEDISH KRONA 	13.8006	13.8123
1	NOK	NORWEGIAN KRONE 	12.7100	12.7164
1	AED	UAE DIRHAM 	35.9005	35.9056
1	SAR	SAUDI RIYAL 	35.1493	35.1552
1	KWD	KUWAITI DINAR 	431.2175	431.5488
1	TND	TUNISIAN DINAR 	44.1614	44.6052
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM 	14.3210	14.3226
1	LYD	LIBYAN DINAR 	24.0272	24.1505
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA 	3.3025	3.3128
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	179.9120	179.9120

FACE AUX TENSIONS COMMERCIALES AVEC LES ETATS-UNIS

La BCE abaisse ses taux pour soutenir l'économie

Le taux de dépôt, qui fait référence, a été de nouveau abaissé de 25 points de base, à 2,25 %, un niveau qui n'est plus jugé pénalisant pour l'économie, selon l'institution.

La Banque centrale européenne (BCE) a abaissé ses taux, jeudi 17 avril, pour la sixième fois d'affilée, espérant contrer l'effet des tensions commerciales exacerbées avec les Etats-Unis, qui menacent la croissance en zone euro. Le taux de dépôt, qui fait référence, a été abaissé de 25 points de base, à 2,25 %, un niveau qui n'est plus jugé pénalisant pour l'économie, selon l'institution présidée par Christine Lagarde. Cette septième baisse du loyer de l'argent depuis juin 2024 survient après l'annonce de surtaxes « réciproques » au début d'avril par Donald Trump qui a rendu la donne économique plus incertaine. Si l'économie de la zone euro a développé « une certaine résilience face aux chocs mondiaux », les perspectives de croissance « se sont détériorées du fait de l'intensification des tensions commerciales », explique le communiqué de la BCE. Ces tensions et le caractère imprévisible des décisions de Donald Trump pourraient avoir de « sévères conséquences négatives », a averti mercredi la directrice de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala. Dans ce contexte incertain, l'institution se garde d'anticiper ses prochaines décisions : elle va continuer à s'appuyer sur les « données » pour « déterminer, réunion par réunion », l'orientation de la politique monétaire.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés



Les taux d'intérêt de la France au plus haut depuis 14 ans, malgré une nouvelle baisse des taux d'intérêt directeurs de la BCE. Si le ralentissement du commerce mondial se confirme, les observateurs parient sur d'autres baisses de taux à suivre, certains allant jusqu'à envisager un taux de dépôt ramené à 1,75 % dans les prochains mois.

Droits de douane réciproques

Depuis juin 2024, la BCE a abaissé ses taux à sept reprises, inversant un cycle de resserrement monétaire amorcé deux ans plus tôt pour lutter contre l'inflation provoquée

par la guerre russe en Ukraine et ses répercussions énergétiques. Lors de leur dernière réunion, en mars, les gardiens de l'euro laissaient entendre qu'ils n'excluaient pas une pause dans ce cycle de baisse des taux. Les yeux étaient alors rivés sur l'annonce du plan de relance budgétaire massif en Allemagne et sur l'augmentation des budgets militaires en Europe, laissant entrevoir une croissance et une inflation plus élevées à moyen terme. Mais le choc externe d'une guerre commerciale a rebattu les cartes, poussant la BCE à réagir sans attendre les prochaines prévisions macroéconomiques de juin.

CINQ MILLIONS D'AMÉRICAINS EN DÉFAUT DE PAIEMENT Le gouvernement va collecter les dettes étudiantes impayées

Des saisies sur les salaires, les prestations sociale ou encore les remboursements d'impôt des Américains endettés vont être effectuées à partir du moins prochain. Le gouvernement américain a annoncé, lundi 21 avril, qu'il allait commencer dès le mois prochain à recouvrer les dettes étudiantes impayées, y compris au moyen de saisies sur les salaires, après une pause de plusieurs années. Cette mesure concerne plus de cinq mil-

lions de personnes qui se trouvent en défaut de paiement, a fait savoir le ministère américain de l'Éducation dans un communiqué, ajoutant que quatre millions de personnes supplémentaires accusaient des retards importants dans leurs remboursements.

Une pause pendant la pandémie de Covid-19

En 2020, lors de son premier man-

dat, le président américain Donald Trump avait mis en pause le remboursement de la colossale dette étudiante, qui représente un fardeau pour de nombreux ménages, dans le cadre de mesures visant à soutenir les consommateurs américains en pleine pandémie de Covid-19. Cette période d'indulgence avait ensuite été prolongée par son successeur, l'ex-président démocrate Joe Biden, qui a tenté à plusieurs

reprises d'effacer une grande partie de cette dette étudiante. Mais en 2023, la Cour suprême majoritairement conservatrice avait retoqué une partie de ces mesures. La ministre de l'Éducation Linda McMahon a justifié lundi la reprise des recouvrements de dettes en affirmant que l'exécutif n'avait "pas l'autorité constitutionnelle d'effacer la dette" et dénoncé des "politiques irresponsables" de l'administration Biden.

SUR LES PANNEAUX SOLAIRES D'ASIE DU SUD-EST

Les Etats-Unis veulent imposer jusque 3.521% de droits de douane

Ces droits de douane concerneraient notamment les entreprises installées au Cambodge, en Malaisie, en Thaïlande et au Vietnam. Le gouvernement américain a annoncé lundi son intention d'imposer jusque 3.521% de droits de douane sur les panneaux solaires provenant d'Asie du sud-est, afin de compenser les mesures de soutien à la production par la Chine de cette industrie dans les pays concernés. Les droits de douane concernent les entreprises installées au Cambodge, en Ma-

laisie, en Thaïlande et au Vietnam, selon l'Administration du commerce international (ITA), une agence dépendant du ministère du Commerce américain. Une autre agence du ministère, la Commission du commerce international (ITC), doit désormais déterminer, d'ici au 2 juin prochain si les subventions accordées à ces entreprises ont eu un impact sur leurs concurrents américains, et d'imposer ou non, les droits de douanes envisagés par l'ITA. Selon les conclusions d'une enquête lancée en avril 2024, "les entre-

prises de chaque pays ont reçu de subventions de la part du gouvernement chinois. Il s'agit d'une des premières enquêtes dans laquelle le ministère du Commerce a pu démontrer l'existence de subventions transnationales", a précisé l'ITA dans un communiqué. En moyenne, les droits de douane proposés vont de 34,41%, pour les panneaux solaires et les cellules provenant de Malaisie, jusque 651,85% pour ceux provenant du Cambodge.

AU PREMIER TRIMESTRE 499,6 milliards de dollars de ventes au détail en ligne en Chine

Le secteur chinois du commerce électronique a enregistré une croissance soutenue au cours du premier trimestre de cette année, stimulé par les politiques gouvernementales visant à encourager la consommation, notamment à travers un vaste programme de remplacement des biens de consommation usagés par des produits neufs, a annoncé le ministère chinois du Commerce ce lundi. Selon le quotidien People's Daily Online, les données officielles indiquent que la valeur des ventes au détail en ligne a atteint 3,6 trillions de yuans (soit environ 499,6 milliards de dollars américains) au cours des trois premiers mois de l'année. Les ventes en ligne de biens matériels ont augmenté de 5,7 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les ventes de biens numériques ont connu une hausse de 7,4 %, selon les précisions du ministère. Cette dynamique reflète les efforts continus de la Chine pour renforcer son marché intérieur et faire du commerce électronique un levier central de croissance dans un contexte de transformation économique.

SUR 5 ANS Le géant pharmaceutique roche va investir 50 milliards de dollars ans aux Etats-Unis

Avec cet investissement le groupe souhaite renforcer ses capacités de production outre-Atlantique. Le géant pharmaceutique suisse Roche compte investir 50 milliards de dollars (43 milliards d'euros) aux États-Unis durant les cinq prochaines années, a-t-il annoncé ce mardi. Ces investissements doivent lui permettre de renforcer ses capacités de production dans la pharmacie mais aussi dans ses activités de diagnostic, indique le groupe dans un communiqué. Ils doivent servir à étendre les capacités sur plusieurs sites, notamment dans le Kentucky, l'Indiana, le New Jersey, l'Oregon et la Californie, le groupe précisant qu'il compte communiquer sur un site supplémentaire prochainement. Le groupe, numéro un mondial de l'oncologie, dispose déjà de 13 usines dans le pays et de 15 sites de recherche et développement et y emploie 25.000 personnes. Son concurrent suisse Novartis avait fait savoir il y a une dizaine de jours qu'il comptait investir 23 milliards de dollars aux États-Unis sur cinq ans.

FINI LES DISQUES DURS "NO-NAME" ?

Synology verrouille ses futurs NAS

Le plus célèbre fabricant de NAS met en avant l'introduction de nouvelles fonctionnalités pour justifier ce changement majeur de politique.

Depuis déjà plusieurs années, en plus de concevoir et fabriquer des NAS, Synology s'est lancé sur le marché du disque dur avec un objectif en tête : proposer un écosystème complet. Jusqu'à présent, les disques durs estampillés Synology étaient « conseillés » par la marque pour aller avec ses NAS, mais il n'y avait rien de trop contraignant. Cela semble devoir changer, et ce, dès cette année. Explications.

Une contrainte déjà en place sur les XS/XS+

Fondée en avril 2000, la société Synology est depuis ses débuts un spécialiste du NAS. Pour de nombreux utilisateurs, la marque est d'ailleurs la référence en la matière et il faut reconnaître que ses produits ont beaucoup fait pour populariser ces outils de stockages. Avec le temps, Synology s'est diversifié en touchant des domaines liés aux NAS, mais avec d'autres produits comme les caméras sur IP ou les disques durs. Pour ces derniers, la marque n'avait d'abord imposé aucune contrainte, mais avec le temps, Synology a décidé de rendre leur utilisation obligatoire dans ses NAS. Il n'était pas question de généraliser la chose, mais les modèles professionnels des séries XS et XS+ imposent les disques durs Synology. Pour toutes les autres gammes de NAS du fabricant, il était simplement question de proposer une liste de disques durs « compatibles », mais à Clubic nous n'avions jamais rencontré aucun problème à faire fonctionner des unités qui ne figurent pas dans cette liste. Les choses changent grandement à ce niveau. En effet, sur le site de Synology a été publié un communiqué de presse qui va bouleverser les habitudes des usagers. Il



n'est pas encore en ligne sur le site français de la marque, mais voici la traduction du message anglais.

Disques durs « certifiés »

« Suite au succès de la série haute performance [les modèles XS et XS+], la société s'appuie désormais de plus en plus sur les supports de stockage propres à Synology pour les modèles de la série Plus qui seront commercialisés à partir de 2025 ». Comme pour mieux faire passer la douloureuse, Synology ajoute que « en conséquence, les utilisateurs bénéficieront de performances supérieures, d'une fiabilité accrue et d'un support plus efficace ». Comprenez donc qu'il n'est plus question de parler de disques durs seulement « compatibles », mais d'unités dites « certifiées » et la marque met clai-

rement l'accent sur les « supports de stockages propres à Synology ». Les disques durs d'autres marques (Seagate, Western Digital, Toshiba...) ont toutes les chances de ne plus fonctionner ou, dans le meilleur des cas, de générer des avertissements à chaque démarrage du NAS.

Synology précise toutefois que le changement ne concernera que les nouveaux modèles de la série Plus. De fait, les utilisateurs actuels ne seront pas concernés et nous pouvons ajouter que la migration d'un volume déjà existant vers un nouveau NAS ne devrait pas non plus générer de problème. En revanche, Synology précise que « l'utilisation de disques durs compatibles et non répertoriés sera soumise à certaines restrictions à l'avenir ».

L'étendue exacte de ces restrictions n'est pas encore bien définie, mais Synology

évoque déjà « l'assistance en cas de problèmes et de dysfonctionnements causés par l'utilisation de supports de stockage incompatibles ».

Une contrainte inexistante chez la concurrence

Pour justifier ce changement majeur, Synology met en avant la nécessité de disposer d'un écosystème complet et souligne que des fonctionnalités du DSM – le logiciel de gestion de ses NAS – en profiteront.

La marque précise ainsi que « la déduplication à l'échelle du volume, l'analyse de la durée de vie et les mises à jour automatiques du micrologiciel des disques durs ne seront désormais disponibles que pour les disques durs Synology » avant de préciser que « l'intégration étroite des systèmes NAS et des disques durs Synology réduira les problèmes de compatibilité et améliorera la fiabilité et les performances du système ».

Enfin, Synology indique que « les mises à jour du micrologiciel et les correctifs de sécurité seront fournis plus efficacement pour garantir un niveau élevé de sécurité des données et une assistance plus performante aux clients ». Sur le principe, tout cela est bien joli, mais Synology a donné de solides arguments techniques pour justifier un tel revirement. La marque taïwanaise devrait en outre faire attention au retour de bâton. La concurrence n'a jamais été aussi dynamique et Synology a par exemple déjà été montrée du doigt pour son manque d'innovations matérielles. On comprend que Synology cherche à rendre son lien plus fort avec ses usagers... à voir si ces derniers jouent « le jeu ».

Source : Synology, The Verge

Plusieurs robots réussissent à terminer le semi-marathon de Beijing

Les robots ont pris part pour la première fois à une compétition contre les humains lors d'un semi-marathon en Chine. Et certains ont réussi à tenir la distance ! La technologie avance vite dans plusieurs secteurs, dont celui de la robotique. Le développement est dorénavant tel qu'une toute première compétition de semi-marathon (course d'un peu plus de 21 kilomètres) a été organisée en fin de semaine dernière à Beijing durant laquelle les humains et les robots pouvaient s'engager. Et preuve d'une avancée dans le domaine, certains d'entre eux ont réussi à franchir la ligne d'arrivée !

21 robots sur la ligne de départ

Le semi-marathon de Yizhuang Beijing organisé ce dimanche 20 avril restera dans l'histoire. Il pouvait en effet compter parmi les coureurs au départ 21 robots, construits par différentes sociétés, et qui affichaient des tailles



diverses allant de 1,20 m à près de 1,80 m. Une première expérience intéressante, qui a été vue comme très positives par les spectateurs présents sur place. « Les robots

fonctionnent très bien, ils sont très stables [...]. J'ai l'impression d'assister à l'évolution des robots et de l'IA » a expliqué un spectateur du nom de He Sishu à Reuters, spectateur qui travaille

lui-même dans l'intelligence artificielle.

Un robot tient la distance en moins de 3 heures

Mais s'il y avait le goût d'un bon en avant, il n'en reste pas moins que, comme toute première expérience, il y eut de nombreux ratés. En effet, pour que leur performance puisse être homologuée, les robots devaient courir le semi-marathon en moins de 4 heures. Or, moins de 20% de ces participants mécaniques ont réussi l'exploit, seules quatre machines passant la ligne d'arrivée sous le seuil fixé.

Mais de l'autre côté, il est aussi à noter que le meilleur robot a affiché un temps respectable. Le robot Tiangong Ultra, construit par le Centre d'Innovation pour la Robotique Humaine de Beijing, a réussi une performance de 2 heures 40 minutes et 44 secondes. À cette heure, c'est encore loin des humains, avec un vainqueur de la compétition homme ayant couru la distance en 1 heure et 2 minutes. Mais jusqu'à quand la supériorité des êtres humains tiendra-t-elle dans ce domaine ?

Source : Reuters

Le SUV électrique le plus accessible de Tesla arrive

Tesla prépare l'arrivée d'un SUV compact et plus abordable dérivé du Model Y. Objectif : relancer les ventes avec un modèle 20 % moins cher à produire. Mais le lancement est décalé à 2026.



Face à la baisse de ses ventes, Tesla prépare un nouveau SUV électrique plus accessible, dérivé du Model Y. Mais son lancement est repoussé à 2026, et les détails techniques se précisent peu à peu.

Un Tesla Model Y moins cher pour relancer les ventes ?

Tesla traverse une phase critique. En 2023, l'entreprise a enregistré sa première baisse annuelle de livraisons, un signal d'alerte dans un contexte de concurrence féroce, notamment en Chine, et d'un vieillissement de sa gamme de véhicules. En 2024, une lanterne orange s'est allumée chez le constructeur avec une baisse de 1% de ses ventes dans le monde et même 30% en moins pour le Model Y chez nous. Et puis depuis le début d'année 2025, c'est l'hécatombe : - 13% dans le monde, -49% en Chine et même -70% en Allemagne. Bref, il est temps de réagir.

Pour tenter d'inverser la tendance, la marque dirigée par Elon Musk travaille sur une version plus accessible de son modèle phare, le Model Y. Ce projet, identifié en interne sous le nom de code E41, prend la forme d'un SUV électrique compact, conçu pour être 20 % moins coûteux à produire que la version actuelle du Model Y. Cette nouvelle voiture, dont le nom commercial n'a pas été confirmé — certains évoquent un hypothétique « Model Q » — viendrait occuper un segment intermédiaire entre les modèles existants, avec l'objectif d'attirer une clientèle plus large. Selon les rapports internes, sa taille serait réduite, tout comme certaines prestations, afin de contenir les coûts sans compromettre l'attrait du produit.

Tesla Model Y "low cost", un calendrier incertain

Mais tout ne semble pas se passer aussi

bien que prévu. Alors que la production était initialement prévue pour la première moitié de 2025, des retards viennent bouleverser le calendrier. Selon plusieurs sources industrielles citées par Reuters, la production du modèle E41 devrait désormais débuter entre le troisième trimestre 2025 et le début de l'année 2026, en commençant par les États-Unis. L'usine de Giga Texas est identifiée comme le premier site de production, avec un objectif annuel de 250 000 unités, sur les chaînes déjà utilisées pour le Model Y. Ensuite, Giga Shanghai (Chine) devrait emboîter le pas courant 2026, tandis que la Giga Berlin (Allemagne) reste en attente de confirmation pour sa mise en production.

Si le retard n'a pas été officiellement justifié, plusieurs facteurs expliquent cette situation : complexité industrielle, adaptation des chaînes de production existantes, contexte géopolitique, ou encore les tarifs douaniers américains de 25

% sur les pièces importées, qui incitent Tesla à renforcer sa chaîne d'approvisionnement nord-américaine.

Un Model Y à 35 000 € aux caractéristiques techniques allégées

Le futur Model Y "E41" ne reposera pas sur une plateforme totalement nouvelle, contrairement à ce qu'aurait été le « Model 2 » promis à 25 000 dollars mais qui a finalement été abandonné au profit du futur Cybercab. Il s'agira d'une déclinaison simplifiée du Model Y, optimisée pour la production de masse à moindre coût. Parmi les mesures envisagées pour réduire les dépenses ses sièges devraient être en tissu à la place du simili-cuir ventilé, l'interface multimédia devrait être simplifiée tout comme l'équipement audio et surtout la capacité de la batterie devrait être réduite. Cette rationalisation permettrait à Tesla de proposer le véhicule autour de 35 000 euros en Europe, soit plus de 4 000 € d'économie par rapport à une Model 3 Propulsion. Toutefois le contexte est loin d'être favorable. Tesla subit une érosion de sa part de marché couplé à des attaques frontales de constructeurs chinois, et doit faire face à une perception de ralentissement de l'innovation, notamment en raison de l'absence de nouveaux modèles véritablement disruptifs, sans compter les problématiques de réputation liées aux prises de position politiques d'Elon Musk. Bref, le constructeur doit veiller sur ses marges (les ventes du Cybertruck sont à 84% de l'objectif initial fixé par son PDG) tout en relançant sa dynamique de vente et son image. Ce juste milieu difficile à trouver prend du temps et retarde le lancement d'une gamme plus accessible. Le prochain rapport de Tesla à ses investisseurs, qui devrait arriver cette semaine, devrait donner une roadmap plus claire.

Yamaha veut concilier fun et zero émission

Yamaha dévoile un prototype de moto hybride rechargeable basé sur la MT-09. Moteur trois-cylindres thermique, bloc électrique additionnel, batterie à recharger : le constructeur explore un compromis technique encore rare dans le monde du deux-roues. Dans une vidéo officielle Yamaha vient de publier les premières esquisses d'une de ses pistes de travail à la frontière entre la moto électrique et la moto thermique. Déjà bien connue depuis des années dans l'automobile, la technologie hybride rechargeable prend place ici au sein d'un roadster sportif, le MT-09. Le but est de combiner la puissance du fameux CP3 au boost de l'électrique et son silence de conduite quand le besoin s'en fait sentir. Mais de nombreuses interrogations demeurent.

MT-09 PHEV, un prototype hybride, trois modes de conduite, et peu de données chiffrées

Présenté comme une étude de faisabilité, la Yamaha MT-09 PHEV com-



bine le moteur thermique de la MT-09 (trois-cylindres en ligne, 890 cm³, 119 ch et 93 Nm) avec un moteur électrique secondaire monté en complément. Il s'agit d'un véritable système PHEV (Plug-in Hybrid Electric Vehicle), c'est-à-dire équipé d'une batterie qu'il est possible de recharger sur une prise externe. Ce n'est donc pas une hybridation légère ou auto-rechargeable. En effet, dans la vidéo officielle publiée par Yamaha, nous voyons les ingénieurs brancher la moto à une prise de charge. Selon le constructeur, la moto peut

rouler selon trois modes : 100 % thermique, 100 % électrique ou hybride combiné. La gestion des modes est gérée électroniquement en fonction de la vitesse, de la charge moteur et du niveau de batterie. Aucune donnée officielle n'a toutefois été communiquée concernant la capacité de la batterie (à priori placée sous la selle), et son autonomie, la puissance du moteur électrique, le poids (ou le surpoids induit) ou le temps de charge. Sur ce dernier point il y a néanmoins un petit indice dans la vidéo jusqu'à un moment

où la moto est branchée nous voyons que la capacité de la batterie est de 20% et qu'il reste encore à atteindre 4h de charge.

Yamaha MT-09 PHEV, une exploration mais pas d'horizon commercial défini

L'architecture étant dérivée de la MT-09, il est probable que la capacité de batterie reste contenue (probablement entre 3 et 5 kWh), dans le but de limiter l'impact sur la masse et de préserver une géométrie proche du roadster original. L'autonomie électrique pourrait alors osciller autour de 20 à 30 km en conditions urbaines réelles, mais cela reste à confirmer. Ce sont nos estimations. Aussi, des ailettes de refroidissement visibles au sommet du réservoir suggèrent une réduction du volume d'essence pour faire place à l'électronique de gestion thermique, sans que Yamaha ne précise la capacité résiduelle. Enfin, en dépit du moteur électrique, la MT-09 PHEV conserve un embrayage et un sélecteur de vitesse au pied. D'après le pilote maison, l'hybrida-

tion apporte un vrai agrément de conduite...mais pourquoi s'embêter avec une prise de recharge quand Kawasaki propose une hybride Z7 qui offre déjà 10 km d'autonomie en tout électrique.

Le projet s'inscrit dans un triptyque de prototypes : un scooter hybride à trois moteurs déjà dévoilé, ce roadster MT-09 PHEV, et un troisième modèle sportif à venir. Yamaha insiste néanmoins sur le fait qu'aucune mise en production n'est prévue à ce stade, et la marque se montre prudente, à la différence de Kawasaki qui commercialise déjà ses Ninja 7 Hybrid et Z7 Hybrid. Nous avons d'ailleurs testé ce roadster hybride, et si la technologie est à peaufiner force est de constater que l'idée est bonne et surtout "plus simple" que la voie explorée par Yamaha. En effet, la Kawasaki Z7 hybrid permet déjà de rouler une dizaine de kilomètres en ville sans avoir besoin de prise de recharge. Compte tenu du peu de succès des motos électriques, il n'est pas certain que les motards soient à la recherche d'une prise.

Accélérateur		Après-midi au spectacle	Célèbres falaises Capitale du Yémen	Pichet	Tombée	Sucré simple	Intronisé
Maiheurs					Perçals		Petit fût
Dissette		Instrument à cordes en Iran Parapet		Lettre grecque		Pour écouter	
				Estampo venant d'Epinal	Nouveau congé Lequel		Métal précieux Victoire de Napoléon
Changeant			Jeu			Archives à la télé Insecte vorace (deux mots)	
Instrument à corde			Moulure saillante				
Imagine	Greffel		Rivière du Congo		Petite vallée	Solipède Roler	Immortalité
				Corrompu			
Justification	Enlève les souillures	Vole citadine Lieu de fouilles		Le cinéma est le septième Bouche comée		Pour unir	
				Flirt Liquide vital		Partie de chaîne	
Par	Consumée Insecles				Ose		Conjonction de coordination
		Petit conservateur Agence spatiale			Partie mâle d'un assemblage nucléaire Européenne		
Membrane de l'oeil			Surveillants		Plante potagère Schlingues		
Davantage			Prêtres celtes	Mourir Conjonction			Humeur
Supprimé						Étau	Sélium Adminis-trais
Enzyme							
			Munie d'un pneu Plante aromatique			Tâche d'un journaliste	Situées chez le notaire
Sport	Vagabond	Anciennes mesures pour les cotons Petite personne				Vraie Lettre phénicienne	
				Amas	Frouese Estuaire		Epouse d'Athamas
Opération éclair			Natale				
Aspirer par les narines			Note de musique			Fleuve français	
Dedans		Craine				Au secours	

PÉTROLE

Le Brent à plus de 67 dollars mardi à Londres

Les cours du pétrole montaient mardi dans ce qui s'apparente à un rebond technique porté par la hausse d'autres actifs, comme l'or, malgré un contexte terne pour la demande de brut. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, prenait 1,63% à 67,34 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 1,65% à 64,13 dollars. En ce moment, "la performance de l'or, du dollar, des actions et des obligations sont des baromètres fiables de la direction que prend le marché pétrolier", expliquent des analystes. "Les prix du pétrole ont été assez bien alignés avec les fluctuations des prix des actions", confirment-ils.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mercredi 23 avril 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

MDN

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-major de la Défense du Rwanda

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a reçu, mardi à Alger, le Chef d'Etat-major de la Défense de la République du Rwanda, le Général d'Armée Mubarakh Muganga, qui effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 22 avril 2025, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Mubarakh Muganga, Chef d'Etat-major de la Défense de la République du Rwanda, qui effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire", précise la même source. La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'ANP. Ont pris part à cette rencontre, "le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, les chefs de départements et des directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation rwandaise". Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun. Ils ont également évoqué les défis sécuritaires, de par le monde, et en Afrique particulièrement, et échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité", ajoute la même source.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

Une trentaine d'interventions en chirurgie plastique et réparatrice effectuées à Illizi

Une trentaine d'interventions en chirurgie plastique et réparatrice ont été effectuées à l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Tirgui Ouanetemidi" d'Illizi, dans le cadre d'un jumelage avec l'hôpital des grands brûlés "Dr Saïd-Chibane" de Zeralda (Alger), a-t-on appris mardi des organisateurs. Parmi treize patients ayant bénéficié de consultations préalables, durant la période allant du 16 au 19 avril courant, huit ont subi des greffes de peau et des traitements de cicatrices de brûlures, a indiqué, à l'APS, le coordinateur des actions de jumelage à l'EPH, Khemissi Gana. Les opérations ont été réalisées par une équipe médicale composée de cinq spécialistes en chirurgie plastique, sous la direction du Pr Mohand Ouramdane Abchiche, a-t-il ajouté. Parallèlement, une session de formation a été organisée au profit des praticiens et paramédicaux locaux, selon le responsable. Ce jumelage vise à éviter aux patients les contraintes des déplacements hors wilaya pour bénéficier de soins spécialisés et à renforcer les compétences du personnel soignant de la wilaya, a-t-il souligné.

RENFORCEMENT DU SYSTÈME MÉDIATIQUE EN ALGÉRIE

Le ministre de la Communication souligne l'importance de la formation

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a mis en avant, hier à Constantine, l'importance de la formation pour appuyer le système médiatique en Algérie et former un front uni apte à défendre les acquis du pays. Intervenant en ouverture de la 2ème Rencontre régionale regroupant des journalistes, des professionnels des médias et différents acteurs du secteur de la communication dans l'est du pays, tenue à la salle Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, M. Meziane a indiqué que la formation dans le secteur de la communication permettra de "renforcer le système médiatique et de former un front national à même de contribuer à la défense des acquis et des valeurs du pays". L'objectif de ces rencontres, a-t-il ajouté, est de "créer des espaces de débat ouvert à tous les acteurs impliqués dans le secteur de la communication dans l'optique de faire face aux défis auxquels ils sont confrontés, imposés par les évolutions des technologies de l'information, leurs effets sur la scène médiatique et sur la profession, en général". Ces rencontres se pencheront également sur "les étapes parcourues par le secteur, l'évaluation de ses réalisa-

tions et de ses acquis récents, en plus de l'élaboration d'une feuille de route globale", a ajouté le ministre, notant qu'il s'agit d'une opportunité qui "permettra à la famille des médias d'évaluer la performance du système médiatique national, de sorte à promouvoir la cohésion sociale et la stabilité du pays". Il s'agit également d'une "occasion pour mettre les médias au diapason des évolutions technologiques et de s'assurer que les contrôles et les régulations nécessaires sont mis en place pour les préserver des dérapages aux plans de l'éthique et du professionnalisme, et les sécuriser à grande échelle

dans le respect des règles professionnelles et des prescriptions liées à la pratique du journalisme", a encore déclaré le ministre. Pour rappel, plus de 500 personnes, entre journalistes, responsables d'institutions médiatiques et professionnels des médias participent à cette rencontre qui s'est déclinée en ateliers pour débattre de plusieurs questions liées à l'arsenal juridique régissant le secteur des médias, ainsi qu'à la réalité de la presse écrite, audiovisuelle et électronique. La rencontre devrait déboucher sur une série de recommandations à soumettre aux autorités supérieures du pays.

CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS À LA PROFESSION DE TRADUCTEUR-INTERPRÈTE OFFICIEL
Le ministère de la Justice annonce les résultats de l'épreuve écrite

Le ministère de la Justice a annoncé, mardi dans un communiqué, les résultats de l'épreuve écrite du Concours national d'accès à la profession de traducteur-interprète officiel- troisième session avril 2025. L'épreuve orale "est prévue pour le samedi 26 avril à l'Institut de Traduction (Université d'Alger 2)", ajoute la même source, précisant que cette annonce "fait office de convocation pour les candidats admis à l'épreuve écrite".

STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES CORPS DE L'EDUCATION

Séance de travail consacrée aux personnels d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle

Le président de la commission chargée de recevoir les observations et propositions des responsables des organisations syndicales agréées auprès du secteur de l'Education nationale a présidé, mardi à Alger, une séance de travail consacrée aux représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels d'orientation et de gui-

dance scolaire et professionnelle, indique un communiqué du ministère. La série de séances consacrées à l'examen des observations et propositions des organisations syndicales agréées auprès du secteur sur le statut particulier et le régime indemnitaire s'est poursuivie mardi matin au siège du ministère, précise le communiqué, soulignant que "la 3e séance de travail, présidée par le président

de la commission, a été consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, conformément au calendrier annoncé le 3 avril". A cette occasion, le président de la commission a réaffirmé "la nécessité pour les représentants des organisations syndicales concernées de

formuler des propositions unifiées et consensuelles", selon la même source. Le ministère avait annoncé, le 3 avril, la reprise des séances de débat sur les propositions relatives au statut particulier et au régime indemnitaire, selon l'ordre des corps dans le décret exécutif 25-54 portant statut des personnels affiliés aux corps de l'Education nationale.

FEUX DE RÉCOLTES

Lancement d'une campagne de prévention dans plusieurs wilayas du sud du pays

Une campagne de prévention et de lutte contre les feux de récolte sera lancée, à partir de ce mardi depuis la wilaya d'Adrar, par la Protection civile, et touchera quelques wilayas du sud du pays, indique un communiqué de cette institution. Cette campagne, qui s'inscrit en application du programme annuel de prévention et de sensibilisation de la Direction générale de la Protection civile, concernera les wilayas d'Adrar, Timimoune, El Menaa, Ain Salah, El Oued, Béni Abbes, Ouargla, Ghardaïa, Illizi et in Guezzam, où la campagne des moissons débutera vers fin avril ou début mai, précise la même source. Tout en rappelant que "chaque année, plusieurs feux de récolte sont enregistrés par les

unités opérationnelles de la Protection civile générant des pertes importantes, le communiqué fait savoir que "l'analyse des statistiques des cinq dernières années, fait ressortir que plutôt que d'être la conséquence de circonstances imprévues, la majorité de ces incendies résulte de l'inobservation des règles et consignes de prévention". De même qu'en raison du "manque d'extincteurs et de citernes d'eau ainsi que la méconnaissance, par les agriculteurs et investisseurs agricoles, des principes de la première intervention pour maîtriser l'incident, et ce, avant l'arrivée des secours de la Protection civile", est-il ajouté, Aussi, et "dans l'objectif de participer activement à la préservation et la sécurisation la production nationale

des céréales, la DGPC, vise à travers cette campagne, à sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives des incendies et sur les dispositions à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte", est-il souligné. Durant la campagne de moisson, les éléments de la Protection civile accompagneront les agriculteurs pour la mise en place d'un dispositif opérationnel de proximité, doté de moyens d'intervention, visant à maîtriser les incendies dès leur déclenchement et à réduire les pertes ainsi que leur impact économique, contribuant ainsi au renforcement de notre sécurité alimentaire", conclut le communiqué.